



## Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Le 16 juin.

**Ango: des villages occupés par des réfugiés centrafricains sans le contrôle du CNR, inquiète la société civile.** Des réfugiés centrafricains ont depuis plusieurs semaines occupé sept villages de Ango (Bas-Uele) sans l'accord, ni le contrôle de la commission nationale pour les réfugiés (CNR) et du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), a alerté jeudi 15 juin Jean-Claude Ngbo, le président de la société civile d'Ango. Il s'inquiète des conséquences que ce mouvement « non contrôlé » peut entraîner sur la sécurité dans la région.

**Equateur : des PME réclament 3 millions USD au gouvernement central.** Soixante opérateurs économiques de l'Equateur, affiliés à la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Congo (Copemeco) et à la Fédération des Entreprises du Congo (Fec) réclament au gouvernement central le paiement de leurs créances qui selon eux s'élèvent à 3 millions des dollars américains. Dans un communiqué rendu public mercredi 14 juin à Mbandaka, ces opérateurs économiques ont annoncé le gel de paiement de tout impôt, droit, taxe et redevance dus au pouvoir central et provincial. Ils conditionnent leur retour au civisme fiscal au paiement de cette dette qui, soutiennent-ils dans leur communiqué, est certifiée par la Direction Générale de la Dette Publique (DGDP). La plupart de ces opérateurs économiques évoluent dans les secteurs des travaux publics, santé, construction, transports et hôtellerie. Certains affirment avoir fait faillite à cause de l'insolvabilité de l'état congolais qui, après avoir commandé certains services, n'a pas honoré ses factures.

**Tanganyika : plus de 20 000 déplacés enregistrés à Moba.** Plus de vingt mille déplacés internes ont été enregistrés à Moba (Tanganyika), a rapporté vendredi 16 juin à Radio Okapi, l'administrateur de ce territoire, François Kazembe.

Selon lui, ces personnes cantonnées dans plusieurs villages ont fui les conflits communautaires entre les Pygmées et les Bantous à Moba, Kalemie et Nyunzu en mars et avril derniers. Entretemps, l'ONG Action contre la pauvreté (ACP) annonce avoir déployé depuis lundi 12 juin, ses équipes à Moba pour évaluer la situation humanitaire de ces déplacés.

**Beni : accrochages entre Fardc et Maï-Maï.** Des accrochages ont été signalés, vendredi 16 juin dans la matinée, entre les militaires de l'armée congolaise et un groupe de miliciens Maï-Maï à Kalunguta et Pampuka, villages situés à Beni (Nord-Kivu). Ces affrontements ont eu lieu pendant que les Fardc poursuivaient ces miliciens qui auraient attaqué la localité de Kabasha et le quartier Mukulia jeudi.

**RDC : la modicité du budget alloué à l'éducation inquiète la Lizadeel.** A l'occasion de la journée de l'enfant africain, commémorée le 16 juin de chaque année, la Ligue de la zone Afrique pour la défense des droits des enfants et des élèves (Lizadeel), s'inquiète du fait que l'éducation en RDC reste toujours l'un de secteurs les moins nantis dans le budget de l'Etat chaque année. D'après le président du conseil d'administration de cette association, Joseph Godé Kayembe, un plaidoyer a été fait en direction du gouvernement pour qu'il augmente le budget alloué au système éducatif et permette aux écoles de réduire les frais scolaires.

**Thambwe Mwamba se défend de toute responsabilité dans le crash d'un avion abattu à Kindu.** Le ministre congolais de la Justice Alexis Thambwe Mwamba, visé par une plainte en Belgique pour crime contre l'humanité, s'est défendu vendredi par la voix de son avocat de toute responsabilité dans le crash d'un avion civil abattu en RDC (RDC).

La plainte a été déposée à Bruxelles en mai contre le ministre par des proches de passagers du Boeing 727 de la compagnie Congo Airlines (CAL) abattu près de Kindu le 10 octobre 1998 avec 50 personnes à bord par un missile tiré par le mouvement rebelle Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), dont Alexis Thambwe Mwamba était l'un des dirigeants. L'actuel ministre de la Justice avait déclaré le jour même à l'AFP

que "la rébellion avait abattu un avion civil avec à son bord 40 militaires et du matériel de guerre alors qu'il atterrissait sur l'aéroport de Kindu". Mais selon la compagnie aérienne, l'avion avait en fait été abattu peu après avoir décollé de Kindu avec à son bord des civils fuyant les combats. Alexis Thambwe Mwamba "ne disposait ni d'une autorité, ni de compétence militaire au sein" du RCD, a affirmé dans un communiqué son avocat, Laurent Kennes.

Il "était responsable des relations extérieures et a été informé, après le crash, de celui-ci. Il s'est borné à informer le public, pour le compte du RCD, des raisons pour lesquelles des militaires de ce mouvement avaient tiré un missile sur l'avion. Il n'a donc commis aucun acte en lien avec cet événement dramatique", a ajouté l'avocat.

**Kananga: 19 enfants sortis de la milice Kamuina Nsapu.** Une délégation conjointe Monusco, humanitaires et gouvernement a procédé vendredi 16 juin à Kananga (Kasaï-Central), à la récupération de dix-neuf mineurs ayant servi dans la milice Kamuina Nsapu. Ils ont été transférés au centre du Bureau national catholique de l'enfance (BNCE) pour leur réadaptation physique et mentale. Tous ces mineurs, dont lesquels six filles, ont été récupérés volontairement à Nganza-Muimba, un quartier de la commune de Nganza par le BNCE, a indiqué Christian Kupa Nkuteka, coordonnateur provincial de ce bureau.

**Elections: «Les décisions fondamentales reviendront aux Congolais eux-mêmes» (Jean-Pierre Lacroix).** Au terme de sa visite en RDC, le secrétaire général adjoint des Nations unies chargé du maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, a rencontré vendredi 16 juin à Kinshasa le président Joseph Kabila. Dans une interview accordée à Radio Okapi, M. Lacroix a estimé que la question de l'organisation des élections, prévue à la fin de l'année par l'accord du 31 décembre 2017, relevait de la responsabilité des Congolais eux-mêmes. Les élections constituent une «étape importante et même fondamentale» pour garantir la paix au pays. A la question de savoir s'il croyait à l'alternance en RDC cette année, M. Lacroix a réagi : «Moi, je ne suis pas voyant. Encore une fois, les Nations unies sont en appui. Les décisions fondamentales, elles reviendront aux Congolais eux-mêmes.».

**L'UE appelle à la sensibilisation sur les changements climatiques.** Lors d'une conférence de presse vendredi 16 juin à l'occasion des journées de diplomatie verte, l'ambassadeur de l'Union européenne en RDC, Barth Ouvry, a appelé à une forte sensibilisation sur les changements climatiques. A cette occasion, l'ambassadeur de l'Union européenne a invité la presse congolaise à mettre plus l'accent sur les questions liées aux changements climatiques, afin de sensibiliser davantage les populations. Le négociateur pour la convention climat a, quant à lui, mis l'accent sur l'accord de Paris, qui a mis des mécanismes pour faire bénéficier aux pays vulnérables, dont la RDC, des financements pour la lutte contre les effets néfastes de changements climatiques. Mais pour y arriver, insiste Tosi Mpanu Mpanu, ce pays a intérêt à ratifier l'accord de Paris.

### **Samedi 17 juin.**

**L'opposant Katumbi assure que son retour en RDC est «imminent».** L'opposant congolais en exil Moïse Katumbi a assuré vendredi que son retour au pays était « imminent » après que le comité des droits de l'homme de l'ONU a sommé les autorités de la RDC de l'autoriser à rentrer et d'assurer sa sécurité. Autorisé à se rendre à l'étranger pour suivre des soins médicaux depuis mai 2016, l'opposant a été depuis condamné en RDC à trois ans de prison pour spoliation d'immeuble et attend de comparaître devant la justice pour une affaire de recrutement présumé de mercenaires. Les autorités congolaises ont promis de l'arrêter dès son retour. Récusant ces accusations, M. Katumbi avait porté plainte le 2 juin auprès du comité des droits de l'homme de l'ONU à Genève contre le gouvernement du président Joseph Kabila qu'il soupçonne de vouloir l'empêcher de se présenter à l'élection présidentielle, théoriquement prévue avant la fin de l'année. L'institution onusienne a accusé réception de sa plainte dans une lettre datée du 13 juin où elle demande à l'Etat congolais de « prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'assurer » que M. Katumbi « puisse rentrer en RDC et puisse participer, librement et en toute sécurité, en tant que candidat, aux élections présidentielles ».

**Les sanctions européennes n'affectent pas la coopération UE-RDC, selon Barth Ouvry.** A l'occasion du lancement des journées de diplomatie verte vendredi 16 juin à Kinshasa, Barth Ouvry, ambassadeur de l'Union européenne, a assuré que les sanctions ciblant des responsables congolais n'entamaient pas la coopération entre l'UE et le RDC. Selon lui, la coopération est quelque chose qui porte sur le long terme et « n'est pas touchée par les aléas politiques, qui portent sur ce que nous percevons aujourd'hui comme une situation très délicate au niveau institutionnel, au niveau du retard dans l'organisation des élections ».

**Kasaï: les Etats-Unis alertent sur de nouvelles allégations de meurtres et de viols commis par l'armée.** L'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley, alerte sur de nouvelles allégations faisant état des violations des droits de l'homme dans les provinces du Kasaï, notamment des exécutions sommaires de femmes et d'enfants ainsi que des viols en masse. Ces exactions auraient été commises par l'armée congolaise. «Ces allégations doivent faire l'objet d'une enquête et les responsabilités doivent être établies», fait savoir Nikki Haley dans un communiqué publié vendredi 16 juin. L'ONU a dénombré une quarantaine de fosses communes.

**Les habitants de Sange invités à lutter contre le recrutement des enfants dans les milices.** La section Protection de l'enfant de la Monusco et ses partenaires locaux ont sensibilisé les communautés vivant à Sange à lutter contre l'enrôlement des enfants dans les groupes armés actifs dans le territoire d'Uvira au Sud-Kivu. Selon les acteurs œuvrant pour la protection de l'enfant, plusieurs enfants sont utilisés dans la région par les groupes armés locaux suivant leur appartenance ethnique.

**Bukavu: la campagne «Nous sommes fatigués» lancée pour dénoncer les conditions de vie.** La fédération de la société civile congolaise a lancé vendredi 16 juin la campagne «Tunachoka» («Nous sommes fatigués», en français) à Bukavu au Sud-Kivu. Selon ses initiateurs, cette campagne consiste à dénoncer la dépréciation du franc congolais, l'insécurité, le chômage et la prise en charge des enseignants par les parents. La société civile souhaite étendre la campagne sur l'ensemble du territoire national.

**Sud-Kivu: report de l'examen de la motion de censure contre le gouverneur Cishambo.** Prévues ce samedi 17 juin, la plénière au cours de laquelle la motion de censure contre le gouverneur du Sud-Kivu Macelin Cishambo devait être examinée a été reportée à une date ultérieure. Des sources à l'assemblée provinciale indiquent que le quorum nécessaire pour tenir une plénière n'a pas été atteint.

**Nord-Kivu: le CICR attend des garanties sécuritaires avant de reprendre ses activités.** Au lendemain de la libération de ses deux agents enlevés par des hommes armés à Lubero, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dit attendre des garanties sécuritaires avant de reprendre ses activités au Nord-Kivu. L'organisation avait suspendu ses activités dans la province à la suite de l'enlèvement de ses agents.

**Olivier Kamitatu: «Le monde entier va scruter le sort qui sera réservé à Moïse Katumbi en RDC».** «Le monde entier va maintenant scruter attentivement le sort qui sera réservé à Moïse Katumbi, lors de son retour au pays», a déclaré à Radio Okapi samedi 17 juin Olivier Kamitatu, porte-parole de l'opposant, qui a annoncé son retour «imminent» en RDC. Il s'appuie sur la correspondance du comité des droits de l'homme des Nations unies, qui demande aux autorités congolaises d'assurer que M. Katumbi «puisse rentrer en RDC et puisse participer, librement et en toute sécurité, en tant que candidat, aux élections présidentielles».

**Nord-Ubangi: la gouverneure Gerengbo sous le coup d'une motion de défiance.** Une motion de défiance contre la gouverneure de la province du Nord-Ubangi, Marie-Thérèse, a été présentée et aussitôt jugée recevable par la plénière de l'assemblée provinciale vendredi 16 juin. Une vingtaine de griefs ont été formulés contre elle, notamment le détournement des frais de rétrocession. Après sa présentation la motion a été jugée recevable par 8 députés, sur les 13 députés présents à la plénière. Mais, 5 ont voté contre.

**RDC: 13 morts après combats entre l'armée et les miliciens à Beni.** Des affrontements ont de nouveau opposé les Fadc aux combattants Maï-Maï samedi 17 juin matin dans la localité de Kabasha, à 24 km de Beni (Nord-Kivu). Au moins douze miliciens et un militaire ont été tués, quatre armes et plusieurs munitions récupérées par l'armée, selon des sources militaires. Suite à ces affrontements, la circulation sur cet axe a dû être suspendue pendant plusieurs heures; avant de reprendre tard dans l'après-midi.

#### **Dimanche 18 juin.**

**Crise en RDC: le parti FLNC prône la réouverture de la CNS.** Le Front de libération nationale du Congo et Alliés, regroupés au sein de l'Opposition transitoire pour l'appui au peuple(OTAP), réclament la réouverture de la Conférence nationale souveraine (CNS) pour absorber la crise politique actuelle en RDC. Le FLNC et Alliés ont tenu samedi 17 juin à Kinshasa les travaux préparatifs à la réouverture de la CNS, estimant que l'accord de la Saint Sylvestre apporte une approche plutôt « stratégique qu'une réelle solution du peuple lui-même» à la crise. L'accord du 31 décembre 2016 a donné lieu aux «effets de résignation, pour les uns; de déception et d'isolement, pour les autres ; tout cela dans le cadre de l'illégalité institutionnelle qu'on a voulu corriger», a fait remarquer Josué Mukendi, secrétaire général de l'Opposition transitoire pour l'appui au peuple. Selon lui, la Conférence nationale souveraine, «qui va se rouvrir et se clôturer, n'est pas un troisième dialogue. Mais, elle est juste une occasion de rassembler les sages politiques afin de corriger ce qui doit l'être ou de suppléer à la carence que les autres mettent en relief.»

**Kongo Central : la Ceni inquiète du manque d'engouement à l'enrôlement.** La commission électorale nationale indépendante(Ceni) s'inquiète de la baisse du nombre des personnes qui vont s'enrôler dans la province du Kongo Central, à un mois et demi de la fin de l'opération dans cette province. Bernardine Kitongo Bodi, secrétaire exécutive de la Ceni au Kongo central invite les acteurs politiques et ceux de la société civile à se mobiliser pour atteindre les prévisions de la Ceni pour cette province, estimée à près de 2 millions d'enrôlés.

**Ituri: 3,5 millions USD pour la gestion des Lacs Albert et Edouard.** La Banque africaine pour le développement (BAD) a débloqué 3,5 millions de dollars américains pour le projet LEAF 2, qui vise à accroître la production des poissons des lacs Albert et Edouard et améliorer les conditions de vie de la population locale. Selon le ministre provincial de la pêche, agriculture et élevage Ndiya Amsini, plus de 3400 pêcheurs situés le long du lac Albert à partir de Kasenyi en territoire d'Irumu jusqu'à Mahagi-Port en territoire de Mahagi (Ituri), sont ciblés par ce projet. Il fait remarquer que ce fonds servira notamment à la construction des quais d'embarquement et débarquement des bateaux, notamment à Mahagi-Port, à la construction de stations de surveillance du lac Albert, au reboisement dans les localités situées le long du lac Albert et à la réhabilitation des routes.

**Nord-Ubangi: démission du ministre provincial des Finances.** Le ministre provincial des finances du Nord-Ubangi, Alpha Ziangba, a démissionné vendredi 16 juin, annonce la gouverneure de cette province. Cette démission intervient 24 heures après son interpellation par l'assemblée provinciale, qui lui reprochait de n'avoir pas bien géré des recettes générées par Direction générale des recettes du Nord-Ubangi (DGRNUB). L'assemblée provinciale demandait au ministre de justifier certaines irrégularités constatées par une commission d'enquête parlementaire dans la gestion des recettes de la DGRNUB. Cette commission avait découvert que la DGRNUB avait trois comptes et des imprimés de valeur parallèles de perception des taxes provinciales.

**Insécurité grandissante à Mbuji-Mayi.** Depuis près de deux semaines, l'insécurité tend à se généraliser dans la ville de Mbuji-Mayi au Kasai-Oriental. Dans la quasi-totalité de quartiers, «la population ne ferme plus l'œil, suite à des coups de feu qui retentissent presque toutes les nuits», ont rapporté des témoins à Radio Okapi dimanche 18 juin. Des cas d'intrusion et de vols dans les domiciles des habitants sont signalés au quotidien. L'insécurité à Mbuji-Mayi a fait l'objet de deux réunions successives du comité urbain de sécurité, en l'intervalle d'une semaine. Mais, visiblement, rien n'y est fait. La présence massive dans la ville de nouveaux militaires venus du centre de formation de Kamina, en rajoute à la peur dans la population locale. Certaines victimes d'exactions pointent du doigt ces soldats.

**Suspension de la grève à l'Hôpital du cinquantenaire de Kisangani.** Le personnel médical et auxiliaire de l'Hôpital du cinquantenaire de Kisangani a suspendu sa grève samedi 17 juin, soit 24 heures après son déclenchement. La reprise a été décidée suite à «l'implication de l'autorité provinciale dans l'apaisement de la crise» dans cet hôpital. Après avoir perçu un mois de salaire sur les quatre revendiqués, le travail a repris normalement à l'hôpital samedi en attendant que la situation se décante totalement.

**Tshikapa: l'armée expose «des armes récupérées» auprès des miliciens.** Le secteur opérationnel des Fardc dans la province du Kasai procède depuis samedi 17 juin au stade Kanzala de Tshikapa à l'exposition des armes et engins motorisés. Tous «ces effets de guerre ont été remis volontairement ou récupérés des mains des miliciens» par les forces armées de la RDC, a indiqué la même source. Il s'agit d'un échantillon de 678 armes de guerre récupérées: les AK 47, Fall, Misesections et 7 lance-roquettes. Il y a aussi les armes de fabrication locale, dont 1550 calibres 12 et 12285 GP. A cela s'ajoutent une dizaine des motos et deux véhicules. En procédant à cette série d'exposition à travers l'espace Kasai, l'idéal est d'encourager la population à se désolidariser d'avec la milice et à cultiver la paix, gage du développement.

### Lundi 19 juin.

**Aux Kasai, l'examen d'Etat sera organisé un mois après le reste du pays.** Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, Gaston Musemena, annonce que contrairement au reste du pays, les épreuves de l'examen d'Etat ne vont pas débiter ce lundi 19 juin dans les provinces du Kasai en proie à la violence depuis de nombreux mois.

«Nous allons attendre que toutes les conditions psychologiques soient réunies pour que les examens se tiennent à ces endroits. Nous leur avons accordé un mois de plus pour leur permettre de terminer les programmes», a déclaré à Radio Okapi M. Musemena. Pour le ministre de l'Enseignement, ce délai d'un mois sera suffisant pour «permettre aux enfants de combler le retard».

**Fraude des entreprises de téléphonie cellulaire: la RDC perd 17,6 millions USD par mois.** Au moins 61 millions de dollars américains ne sont pas déclarés chaque mois par les compagnies de téléphonie cellulaire en RDC, ce qui fait échapper au trésor public plus de 17,6 millions mensuellement. Cette fraude a été détectée par la firme française EntrepriseTélécom, représentée en RDC par Business Compagny Consulting avec qui le gouvernement congolais a signé un contrat de lutte contre la fraude téléphonique. Le manque à gagner décelé par la firme française ne concerne jusque-là que les appels et les SMS. L'Internet et le transfert électronique d'argent ne sont pas pris en compte dans cette fraude, qui implique trois sociétés, selon Business Compagny Consulting : Vodacom, Airtel et Africell. Le système fiscal congolais étant déclaratif, chaque entreprise est tenue de déclarer elle-même le volume de ses transactions. Or, le contrôle effectué par Business Compagny Consulting révèle que

les volumes des minutes et des SMS souvent déclarées par ces entreprises de téléphonie cellulaire ne correspondent pas aux données réelles mais sont minorés.

**Examen d'Etat 2017 : plus de 5600 finalistes attendus dans les filières des sciences de santé.** 5.636 finalistes du secondaire participent ce lundi 19 juin aux épreuves de l'examen d'Etat dans les filières des sciences de santé. Contrairement aux épreuves de l'examen d'Etat organisées par le ministère de l'Enseignement ministre primaire, secondaire et professionnel (EPSP), celles des filières des sciences de santé vont durer trois jours et prendront donc fin mercredi 21 juin. Neuf filières des sciences de santé sont concernées par ces épreuves : la filière infirmière, l'accoucheuse, le labo-médical, l'assistance en pharmacie, technique en assainissement, technique en santé communautaire, technique en santé mentale, et l'assistance en Kine-réadaptateur.

**Dépréciation du franc congolais: les propriétaires des taxis se plaignent de leurs recettes.** Depuis plusieurs années, les propriétaires des taxis à Kinshasa conviennent avec leurs conducteurs d'une recette journalière de 30 000 francs congolais. Pendant longtemps, la somme correspondait à environ 30 dollars américains. Mais à cause de la dépréciation du franc congolais depuis quelques mois, la somme représentent actuellement un peu plus de 20 dollars américains. «Dans les conditions actuelles, on ne peut pas augmenter le versement journalier», confie un propriétaire de taxi, déçu de voir ses recettes fondre au fur et à mesure que la dépréciation de la monnaie congolaise continue. De leur côté, les conducteurs des taxis et taxi-bus s'étonnent que le prix du transport n'augmente pas alors que le prix du carburant a augmenté deux fois depuis le début de l'année. Alors qu'il s'était stabilisé autour de 900 francs congolais pendant quelques années, 1 dollar américain se change actuellement à environ 1 490 francs congolais.

**Affaires étrangères : une commission pour examiner les revendications des travailleurs.** Les agents et cadres du ministère des Affaires étrangères ont décidé de suspendre leur mouvement de grève après que le ministre de tutelle, Léonard She Okitundu, a décidé de mettre en place depuis le 13 juin, une commission administrative spéciale pour tenter de répondre à leurs revendications. Ces travailleurs réclament, notamment les promotions, les titularisations et les affectations. Depuis 14 ans, les agents et cadres du ministère des Affaires étrangères disent n'avoir connu ni promotion, ni mise en place générale. Depuis plusieurs mois en grève, les agents et cadres des Affaires étrangères se sont engagés à reprendre le travail pour permettre à la commission de régler ces multiples problèmes.

**Kongo-Central : baisse de la participation à l'enrôlement des électeurs.** La secrétaire exécutive de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) au Kongo-Central, Bernadine Kitongo Bodi, s'inquiète de la baisse de la participation de la population à l'opération d'actualisation des listes électorales. Selon elle, à un mois de la fin de l'opération il n'y a que près de 57 % d'enrôlés actuellement au Kongo-Central par rapport aux prévisions de la Ceni.

**Butembo: des coups de feu entendus aux abords de la prison centrale de Kakwangura.** Des coups de feu ont été entendus tôt ce lundi 19 juin autour de la prison centrale de Kakwangura de Butembo et de la base des casques bleus de la Monusco, située non loin de cet établissement pénitentiaire. D'après des sources locales, cette situation a créé la panique dans la ville, particulièrement parmi la population habitant les périphéries de cette maison carcérale.

**Examen d'état 2017 : agents et questionnaires de l'examen d'état déployés 5 jours avant à Minembwe.** Le ministre provincial de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) du Sud-Kivu, Ladislav Muganza demande aux forces et groupes armés qui occupent certains territoires et localités de la province de « faciliter la passation des épreuves de l'Examen d'Etat dans ces zones ». D'après Ladislav Muganza, environ 46 000 finalistes de secondaire du Sud-Kivu participent aux épreuves de l'Exam d'Etat débutées lundi sur l'ensemble de la RDC.

**Beni : 25 morts dans des combats entre l'armée et des présumés miliciens à Kabasha.** Environ 25 présumés miliciens Mai-Mai ont été tués dans des affrontements qui les ont opposés durant quatre jours aux forces armées de la RDC (Fardc) à Kabasha, une localité située à plus ou moins 24 Km au Sud-Est de la ville de Beni. Ces combats ont également fait trois morts et deux blessés du côté de l'armée. Sept miliciens ont par ailleurs été capturés, a ajouté l'officier de l'armée congolaise. Suite à ces affrontements, plusieurs habitants de Kabasha ont abandonné leurs maisons pour trouver refuge dans les localités voisines.

**Uvira : lancement de l'éclairage public à Luvungi.** L'ONG MHCD a lancé le week-end dernier l'éclairage public à Luvungi, dans la plaine de la Ruzizi, et dans la cité d'Uvira (Sud-Kivu). Initié par le député national Luc Mulimbimba, ce projet a été exécuté par des techniciens chinois de l'entreprise «F&L Solution Belgique». La population locale estime que cette action contribue non seulement à l'amélioration de l'accès à l'énergie renouvelable dans les villages, mais aussi à lutter contre l'insécurité.

**Kinshasa: le premier jour de l'Examen d'Etat se déroule sans incident.** Le début des épreuves de l'Examen d'Etat s'est déroulé sans incident dans les centres des communes de Bandalungwa et Lingwala. Dans les écoles visitées au premier jour, les finalistes affirment à Radio Okapi avoir bien passé l'évaluation consacrée à la culture générale. 632 208 candidats sont attendus sur toute l'étendue de la RDC à cette 51<sup>ème</sup> session de l'Examen d'Etat. Le coup d'envoi de ces épreuves a été lancé à Mbanza-Ngungu dans le Congo central.

**Insécurité à Lomami et au Kasai-Oriental : quelques centres d'Examen d'Etat délocalisés.** Quelques centres de l'Examen d'Etat édition 2017 situés dans les zones d'insécurité dans les provinces de Lomami et Kasai-Oriental ont été délocalisés vers d'autres localités où règne le calme. Cette décision a été prise lundi 19 juin, afin de permettre aux élèves finalistes de passer dans la quiétude leurs épreuves. Au Kasai-Oriental, des dispositions particulières sont également prises pour les territoires de Miabi et Kabeya Kamuanga. Le Kasai-Oriental a inscrit plus de 15 000 candidats à cette épreuve, et 58 centres sont ouverts, dont 39 sur la ville de Mbuji-Mayi.

**Monusco : Lucha et Filimbiucha demandent le remplacement de Maman Sidikou.** Les membres des Mouvements citoyens Filimbi et Lutte pour le changement (Lucha) demandent le remplacement de Maman Sidikou à la tête de la Monusco. A l'issue d'un échange qu'ils ont eu lundi 19 juin avec le patron de la mission onusienne en RDC, ils lui reprochent notamment « la complaisance dans sa gestion de la situation au Kasai ». Selon Carbone Beni, membre de Filimbi, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC leur a fait savoir « qu'il était bloqué par beaucoup de difficultés ». « Des contraintes liées au budget. Il nous a fait voir que l'effectif de la Monusco ne permet pas qu'il y ait un déploiement au Kasai. La logistique [pose aussi problème], il faut renforcer en termes de personnel civil et que la machine est lourde », ajoute Carbone Beni. En mai dernier, la Lucha avait demandé le remplacement «immédiat » de Maman Sidikou à la tête de la Monusco. Une demande réitérée, le 11 juin par un autre mouvement citoyen, Filimbi.

**Drépanocytose : les résultats du test désormais en cinq minutes.** Les requérants pour les tests de drépanocytose peuvent désormais avoir les résultats d'analyse après cinq minutes, révèle lundi 19 juin, la directrice du programme de lutte contre la drépanocytose, Dr Patricia Foto. Elle demande au gouvernement de faciliter le dépistage de la drépanocytose ou anémie SS et qu'il soit à la portée de tous comme celui du VIH/Sida. La lutte contre cette maladie permettra de réduire les risques de mariages entre personnes AS.

**RDC : le CEEC lance l'initiative de traçabilité de l'or et de l'exploitation artisanale.** Le Centre d'expertise, d'évaluation et de certification des substances minérales précieuses (CEEC), a lancé lundi 19 juin à Kinshasa, l'initiative de traçabilité de l'or et de l'exploitation artisanale (ITOA). D'après son directeur général adjoint, Pascal Nyembo, l'objectif visé est de contrôler efficacement la traçabilité de l'or artisanal en RDC. M. Nyembo révèle que les statistiques annuelles d'or extrait par les exploitants miniers artisanaux affichent une moyenne annuelle de 300 kg, alors qu'ils pourraient produire 20 à 30 tonnes.

**Moïse Katumbi peut rentrer «quand il veut mais devra se présenter devant un juge » (Thambwe Mwamba).** L'opposant congolais en exil Moïse Katumbi peut rentrer au pays « quand il veut » mais doit se présenter devant un juge, a annoncé lundi 19 juin, le ministre de la Justice de la République démocratique du Congo (RDC), Alexis Thambwe Mwamba. Autorisé à se rendre à l'étranger pour subir des soins médicaux depuis mai 2016, l'opposant a été depuis condamné en RDC à trois ans de prison pour une affaire immobilière et attend de comparaître devant la justice pour une affaire de recrutement présumé de mercenaires. Les autorités congolaises avaient promis de l'arrêter dès son retour. M. Katumbi a assuré vendredi à Paris que son retour au pays était « imminent » après une intervention du comité des droits de l'homme de l'ONU. M. Thambwe Mwamba a indiqué lundi aux médias que l'intervention de l'ONU « ne changeait strictement rien » à l'affaire. Le ministre explique que ce qui pourrait éventuellement empêcher l'opposant de se présenter à l'élection présidentielle, « ce n'est pas le gouvernement » ni « ses ennuis judiciaires » mais « la Constitution » qui interdit aux candidats de détenir la double nationalité. « S'il y a la preuve qu'il a une nationalité étrangère, il ne peut pas se présenter ».

**Un conseiller spécial d'Antonio Guterres en RDC pour «comprendre la situation du Kasai».** Le conseiller spécial du secrétaire général des Nations Unies pour la prévention du génocide, M. Adama Dieng est arrivé à Kinshasa lundi 19 juin. Il effectuera une visite de six jours sur le sol congolais «pour mieux comprendre l'évolution de la situation préoccupante dans les Provinces du Kasai et autres». Durant son séjour en RDC, M. Dieng rencontrera les autorités gouvernementales, la société civile, les autorités religieuses, l'Equipe-pays des Nations Unies et la Monusco. Outre Kinshasa, M. Dieng devrait se rendre sur le terrain, notamment à Kananga et Tshikapa. Le mandat du conseiller spécial du secrétaire général des Nations unies pour la prévention du génocide est de renforcer le rôle des Nations Unies dans la prévention du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité en recueillant et en évaluant des informations sur les situations préoccupantes et en préconisant une action préventive appropriée, rappelle le communiqué de la mission onusienne.

**Lundi 20 juin.**

**Kinshasa: des avocats informés sur leur protection juridique.** Une trentaine d'avocats de Kinshasa participent à un atelier sur les mécanismes de protection juridique des avocats dans l'exercice de leur profession. Me Donald Sindani Kandambu, avocat au barreau de la Gombe, indique que certains avocats sont menacés et agressés alors qu'ils sont dans l'exercice de leur profession.

**Examen d'Etat 2017: plus de 1 300 absences enregistrées au Tanganyika à cause de l'insécurité.** Plus de mille trois cents finalistes du secondaire ne se sont pas présentés aux épreuves de l'Examen d'Etat édition 2017 dans la province du Tanganyika. Selon l'inspecteur principal provincial, Ferdinand Solo, l'insécurité qui sévit dans cette zone en est la cause. Cette explication est appuyée par le témoignage du préfet de l'Institut Nyemba, Alexandre Sango Amisi.

**Ituri: grève des infirmiers de la zone de santé de Mandima.** Les infirmiers de la zone de santé rurale de Mandima en territoire de Mambasa (Ituri) sont en grève depuis le dimanche 18 juin. Ils protestent contre le meurtre de l'infirmier titulaire du centre de santé de Mandumbi, en chefferie des Babila Babombi. De son côté, l'administrateur du territoire de Mambasa, Alfred Bongwalanga déplore cet assassinat ainsi que la grève des infirmiers qui peuvent avoir des conséquences graves sur la santé de la population.

**Une commission d'experts pour délimiter le Maniema et la Tshopo.** Une commission d'experts va se rendre sur terrain ce jeudi 22 juin pour délimiter les provinces du Maniema et de la Tshopo, qui ne s'accordent pas sur leurs limites respectives. La décision a été prise lundi à la suite d'une rencontre entre le ministre de l'Intérieur et les responsables de ces deux provinces. La commission sera composée d'experts du ministère de l'Intérieur, de l'institut géographique, des provinces de la Tshopo et du Maniema ainsi que de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Le conflit de limites entre la Tshopo et le Maniema dure depuis près de 3 ans.

**Bas-Uele : deux militaires tués dans une embuscade tendue par la LRA.** Deux militaires des Forces armées de la RDC ont été tués, dimanche 18 juin, dans une embuscade tendue par les rebelles de la LRA, dans la localité Angar, à 60 km de Banda, en territoire d'Ango (Bas-Uele). Des sources locales affirment que ces éléments qui roulaient à moto venaient de leur base située dans la zone.

**Lubumbashi: reddition de 86 miliciens Maï-Maï de Kyungu Mutanga Gédéon.** Quatre-vingt-six miliciens Maï-Maï du Mouvement des indépendantistes révolutionnaires africains (Mira) de l'ancien chef milicien Kyungu Mutanga Gédéon se sont rendus, dimanche 18 juin aux autorités provinciales, à Lubumbashi (Haut-Katanga). Parmi eux, six femmes et treize enfants provenant du territoire de Mitwaba où ils ont été actifs. Ils ont déposé 36 armes, 387 munitions et des amulettes. Cette reddition fait suite à la sensibilisation menée par les autorités locales et la société civile.

**Motion contre le gouverneur du Kwilu: l'assemblée provinciale veut saisir la Cour de cassation.** L'assemblée provinciale du Kwilu envisage de saisir la Cour de cassation pour «outrage à l'assemblée» si le gouverneur de cette province, Gödel Kinyoka, ne se présente pas à l'hémicycle d'ici le 24 juin pour être entendu dans le cadre d'une motion de défiance lancé contre lui, a indiqué à Radio Okapi lundi 19 juin le rapporteur de cet organe délibérant. Le gouverneur du Kwilu est depuis le 24 mai visé par une motion de défiance déposée par quatre députés provinciaux. Ces derniers l'accusent notamment de mauvaise gestion et d'incompétence. Invité à Kinshasa au lendemain du dépôt de cette motion, le numéro 1 du Kwilu n'a plus regagné sa province.

**La RDC lance son Initiative pour la traçabilité de l'or artisanal (ITOA).** Le ministère des Mines a lancé lundi 19 juin à Kinshasa un dispositif pour assurer la traçabilité de l'or produite artisanalement en RDC. Ce dispositif, appelé ITOA (Initiative pour la traçabilité de l'or artisanal) vise l'encadrement de la filière aurifère pour améliorer la mobilisation des recettes en faveur du trésor public, a expliqué à la presse Valery Mukasa, le directeur de cabinet du ministre de Mines. Le ministère des Mines estime entre 20 et 30 tonnes la production artisanale de l'or par an en RDC; alors que les statistiques de l'Etat congolais affichent une moyenne de production artisanale de l'or de 300 Kilos. Autrement dit, plus de 20 tonnes d'or produits artisanalement échappent chaque année au contrôle de l'Etat, à cause du manque de l'encadrement de la filière artisanale, ont indiqué des experts de ce ministère. Le ministère des Mines appelle les exploitants artisanaux des minerais en RDC à formaliser leurs activités en vue d'être identifiés dans le circuit officiel de la filière aurifère artisanale et de jouir des avantages de l'ITOA.

**RDC: l'ONU accuse les autorités d'armer une milice menant d'"horribles attaques".** Le Haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, a accusé mardi les autorités de la RDC d'armer une milice menant d'"horribles attaques" contre les civils dans le Kasai. "Je suis consterné par la création et l'armement d'une milice, Bana Mura - qui soutiendraient les autorités dans la lutte" contre la rébellion Kamwina Nsapu, "mais qui a mené des attaques

horribles contre des civils des groupes ethniques luba et luluwa", a déclaré M. Zeid, devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU réuni à Genève. Pour sa part, le porte-parole du gouvernement déclare qu'il est inconcevable qu'un gouvernement comme celui de la RDC qui dispose d'une armée et des forces de police puisse organiser une milice sur son territoire. Pour Lambert Mende, il est pourrable que le responsable Onusien ait été abusé par des sources malveillantes.

**Fizi: le camp des réfugiés burundais de Lusenda est saturé.** Le camp des réfugiés burundais de Lusenda, situé dans le territoire de Fizi à 60Km au sud d'Uvira (Sud-Kivu) est saturé, a alerté lundi 19 juin Christophe Migale, le chef d'antenne de la commission nationale pour les réfugiés (CNR) à Uvira. Ce centre héberge environ trente mille réfugiés, alors qu'il a une capacité d'accueil de vingt mille personnes, relève-t-il, ajoutant, d'autres réfugiés burundais attendent depuis quatre mois à l'extérieur de ce centre; faute d'espace.

**3.000 morts dans les violences au Kasai depuis octobre 2016 (Eglise).** Trois mille personnes ont été tués depuis octobre 2016 dans le Kasai dans les violences qui secouent cette région du centre de la RDC, selon un document de la Nonciature apostolique dans ce pays.

**Bas-Uele: appel à l'aide humanitaire pour les réfugiés centrafricains.** L'administrateur de Bondo (Bas-Uele), Floribert Ekili, appelle à une assistance aux réfugiés centrafricains se trouvant dans son territoire et de celui d'Ango. Il l'a dit, mardi 20 juin, à l'occasion de la journée internationale des réfugiés. Selon lui, les territoires d'Ango et de Bondo hébergent actuellement plus de vingt mille réfugiés centrafricains dans leurs chefferies et secteurs, dont quinze mille à Bondo. Ces personnes vivent dans des conditions difficiles, indique-t-il, redoutant même la résurgence des épidémies.

**Kinshasa : les réfugiés demandent une meilleure prise en charge médicale.** Le représentant du comité urbain des réfugiés se trouvant à Kinshasa, Rodrigue Mingo Lanza plaide pour une meilleure prise en compte des droits des réfugiés en RDC. «Nous recommandons la levée de la limitation des soins primaires. Nous demandons le concours des ONG internationales et locales pour accélérer les cas d'évacuation médicale et le règlement des ordonnances à temps. Dans le domaine de l'éducation, que la communauté internationale et des ONG volent au secours de nos enfants en perdition», a-t-il indiqué. M. Mingo souligne également que le montant donné aux réfugiés pour une activité génératrice de revenus soit proportionnel à la taille de chaque famille.

**Gbadolite : la marche pacifique de la société civile contre la crise sociale interdite.** Le vice-gouverneur du Nord-Ubangi, Jean-Bosco Bonsomi, a interdit lundi 19 juin une marche qu'avait programmée la société civile pour protester contre la crise sociale que traverse la province. Cette marche avait pourtant été autorisée 72 heures avant par la mairie de Gbadolite qui, selon des sources de la société civile, n'y avait vu aucun inconvénient. Jean-Bosco Bonsomi a notamment évoqué des risques des débordements et dérapages pendant le déroulement des épreuves de l'Examen d'Etat ouvertes le même lundi sur l'ensemble du territoire de la RDC. La coordination de la société civile forces vives du Nord-Ubangi avait appelé la population à une marche pacifique pour protester notamment contre l'arrêt total de la centrale hydro-électrique de Mobayi-Mbongo.

**Violence aux Kasai : la RDC ne veut pas d'une enquête de l'ONU « en vase clos ».** La RDC a réitéré mardi son refus de céder à une enquête de l'ONU concernant les tueries dans le Kasai-Central qui se déroulerait sans elle. «La RDC n'est pas disposée d'accepter l'idée du déploiement sur son territoire d'une commission d'enquête internationale qui travaillerait en vase clos et parallèlement aux instances judiciaires nationales », a déclaré Lambert Mende. Il rappelle néanmoins que le gouvernement apprécie l'offre de collaboration des Nations unies dans la lutte contre les violences dans l'espace Kasaien mais s'oppose au modèle d'enquête pilotée par l'ONU avec des équipes parachutées à Kinshasa et qui travailleraient en vase clos. Ceci reviendrait à s'imaginer que la RDC est « devenue un Etat néant ».

**RDC : Lisanga Bonganga propose l'installation du CNSA avant le vote de la loi au Parlement.** « On devrait commencer par installer le Conseil national de suivi de l'accord (CNSA) et la loi peut venir après », propose mardi 20 juin, le ministre d'Etat en Relations avec le Parlement, Lisanga Bonganga. Selon lui, la mise en place de cette structure permettra « d'aller de l'avant ». « Le grand souci c'est de voir comment aller aux élections et comment avoir de bonnes élections. C'est ce qui est important. Alors, pour aller aux élections, la grande préoccupation maintenant, c'est l'installation du CNSA », affirme Lisanga Bonganga. Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU poursuit ses contacts dans le cadre de bons offices pour la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre. Maman Sidikou a rencontré mardi 20 juin trois acteurs politiques de l'opposition : Pierre Lumbi, président du G7 et du Conseil des sages du Rassemblement, Joseph Olenghankoy, président des FONUS et Lisanga Bonganga, ministre d'Etat et ministre en charge des Relations avec le Parlement.

**Le G7 tient à l'organisation des élections «au plus tard en décembre 2017».** Le regroupement politique de l'opposition G7 dit maintenir « contre vents et marées » la tenue des élections en RDC « au plus tard en décembre 2017 ». « Le G7 exigera que la Ceni organise les élections sous la supervision des Nations unies étant

donné qu'il n'y aura aucune institution légitime », précise Pierre Lumbi. Se basant sur la récente interview du président Joseph Kabila au journal allemand De Spiegel, le président en exercice du G7 conclut que le chef de l'Etat « a dissipé toute équivoque sur son rejet de l'Accord du 31 décembre 2016 ». « Il a démontré qu'il n'est pas un interlocuteur fiable. Il ne respecte ni la Constitution ni les lois de la République, ni les accords signés de bonne foi, ni même sa propre parole », regrette Pierre Lumbi, qui ajoute.

**Élections en RDC : la menace du G7 est « incohérente et incendiaire », réplique Nzekuye.** Le député national de la majorité présidentielle (MP), François Nzekuye, qualifie la déclaration du G7 « d'incendiaire et incohérente ». Intervenant mardi 20 juin à l'émission Dialogue entre congolais de Radio Okapi, sur la question de l'organisation des élections en RDC, il a indiqué que la légalité et la légitimité des animateurs de la République émanent de la constitution. François Nzekuye affirme que la question de l'organisation des élections est réglée et par la constitution et l'accord de la saint Sylvestre dont le G7 est signataire. « Ils savent que dans l'accord qu'ils ont signé qu'il est dit clairement que les élections doivent avoir lieu en décembre 2017. toutefois, le CNSA, le gouvernement et le CENI peuvent unanimement apprécier le temps nécessaire pour le parachèvement desdites élections ». Il explique cette idée en ces termes : « ça veut dire qu'il y a une éventualité que ces élections n'aient pas lieu en décembre pour des raisons quelconques et qu'il faille que ces institutions se retrouvent pour trouver une nouvelle date ».

### **Mercredi 21 juin.**

**Violences aux Kasai: Kinshasa accepte un «appui technique» de l'ONU.** Dans son allocution devant le conseil des droits de l'homme de l'ONU mardi 20 juin à Genève, la ministre congolaise des Droits humains, Marie-Ange Mushobekwa a rappelé la position de Kinshasa sur l'enquête au sujet des violences dans les provinces du Kasai. Le gouvernement congolais veut garder le leadership de cette enquête et n'accepte qu'un appui technique de l'ONU. Le haut-commissaire des droits de l'homme ainsi que certains gouvernements et des ONG souhaitent, de leur côté, une enquête internationale pour faire la lumière sur les violences qui ensanglantent cette région de la RDC. Des violences qui ont fait plus de 3 000 morts, selon l'Eglise catholique. Avant la ministre congolaise, le haut-commissaire a exhorté le conseil des droits de l'homme à déployer une enquête internationale indépendante. La question de la mise en place de cette enquête internationale ne fait pas l'unanimité au sein du conseil. Certains Etats (France, Royaume-Uni) sont favorables à ce mécanisme alors que d'autres (Etats africains) soutiennent les enquêtes lancées par le gouvernement congolais. C'est jeudi que le vote sur la nécessité de mettre en place une enquête internationale doit avoir lieu au sein du conseil des droits de l'homme de l'ONU.

**Adama Dieng appelle à la cessation de la violence au Kasai.** Adama Dieng, le conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU pour la prévention du génocide, appelle à la cessation de la violence au Kasai. Il a lancé cet appel, mardi 20 juin à Tshikapa, à l'issue de sa rencontre avec les autorités de la province du Kasai. Selon lui, si les Congolais ne mettent pas fin à la violence, il y a risque de voir la stabilité du pays menacée. Il pense que sans la paix il n'y a pas de développement, et sans justice on ne peut avoir de paix.

**Kasai-Oriental: 11 000 finalistes du primaire n'ont pas passé leur examen de fin d'année.** Plus de onze mille élèves finalistes du primaire n'ont pas pu se présenter à l'examen de fin d'année au Kasai-Oriental à cause des violences, a indiqué l'Unicef mardi 20 juin. Pour M. Willemot, les conséquences des violences au Kasai vont se faire sentir dans la durée. Dans les zones touchées par la violence, plusieurs enfants souffrent de malnutrition aigüe et sévère.

**RDC: le HCR couvre 16 % des besoins des réfugiés sud-soudanais.** Seulement 16 % des besoins des réfugiés sud-soudanais, installés en Ituri et dans le Haut-Uele, sont couverts par le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Sur environ 80 200 réfugiés sud-soudanais se trouvant en RDC, il n'y a qu'un tiers hébergé dans les sites érigés par le HCR, a-t-elle précisé. Selon le bureau du HCR en Ituri, ces personnes bénéficient de l'assistance dans le secteur de la protection, de l'éducation, de l'agriculture et de la santé. Parallèlement, le HCR a renforcé les capacités de la population locale pour l'accès à l'eau, aux structures sanitaires et aux écoles, a ajouté Natalie Djaranga. Cependant, d'autres réfugiés installés dans les familles d'accueil ne reçoivent pas de l'assistance.

**Kalemie: lancement d'un programme d'appui aux petits producteurs agricoles.** Le vice-gouverneur du Tanganyika a lancé, mardi 20 juin à Kalemie, le programme d'appui aux petits producteurs agricoles dans les territoires de Kabalo et Nyunzu. Mieux connu sous l'appellation P4P, ce programme financé à hauteur de 10 000 dollars américains par la Suède, cible 18 000 ménages pour la période allant de 2017 à 2019, a-t-il indiqué.

**Massacres au Kasai: la société civile demande une enquête internationale.** Les organisations de la société civile du Kasai sollicitent une enquête internationale sur les massacres dans cette province. L'entretien entre le conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention du génocide, Adama Dieng et la société

civile locale a porté sur les «tueries massives, assassinats et autres actes barbares et xénophobes» perpétrés dans la province du Kasai. «On a parlé de l'existence du phénomène Kamuina Nsapu et l'existence de la milice locale dénommée 'Bana Mura', qui s'est transformée en une milice qui chasse tout locuteur de la langue Tshiluba», a indiqué le président du Réseau des associations pour la promotion des droits de l'Homme au Kasai, Alain Nkashama. Selon lui, la société civile du Kasai attend des Nations unies une aide au gouvernement congolais pour mettre la main sur les auteurs de ces massacres, qui, selon cette structure, doivent répondre de leurs actes devant la justice.

**RDC : les opérateurs des télécoms font l'objet de contrôle fiscal rigoureux, selon la FEC.** Les opérateurs évoluant dans l'industrie des télécommunications font l'objet de « contrôle rigoureux par les administrations fiscales et l'autorité de régulation auprès desquelles ils déclarent en toute objectivité et transparence dans le respect des textes légaux et réglementaires en vigueur dans notre pays », indique la Fédération des entreprises du Congo (FEC) dans un communiqué daté du 19 juin dont une copie est parvenue à Radio Okapi ce mercredi. La FEC estime ainsi que les accusations de fraudes fiscales faites sur la base des données produites par la société Business Compagny Consulting, un prestataire de service du gouvernement congolais, revêtent « un caractère irrationnel et fantaisiste ».

**RDC : 431 violations de droits de l'homme documentées en mai 2017.** Quatre cent trente et une violations des droits de l'homme ont été enregistrées en mai 2017, selon le rapport mensuel du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) présenté mercredi 21 juin, au cours de la conférence hebdo de l'ONU. En avril 2017, 466 cas des violations des droits de l'homme ont été répertoriés. Ces violations sont notamment liées aux libertés fondamentales et aux restrictions de l'espace démocratiques. « Nous en sommes actuellement à 1 711 violations depuis 2015, 349 depuis le début de 2017. Il convient de noter que nous avons dépassé le chiffre de toute l'année 2015 en quelques mois seulement », regrette-t-elle. Elle a tout de même noté qu'«après la forte augmentation des exécutions sommaires et extrajudiciaires documentées en avril, nous étions à 234 victimes, nous avons ce mois-ci donc au mois de mai, 102 victimes d'exécutions sommaires et extrajudiciaires ».

**RDC : les banques ne sont pas interdites d'opérer des transactions en dollar américain (ACB).** Il n'existe aucune directive des Etats-Unis qui aurait imposé aux banques congolaises des restrictions sur les opérations en dollars américains, précise l'Association congolaise des banques. Dans un communiqué publié mercredi 21 juin, cette structure parle des informations non fondées qui circulent dans les journaux et sur les réseaux sociaux. Selon ces informations, la réserve fédérale américaine aurait appelé les banques européennes à procéder à l'arrêt des transactions en dollars américains avec les banques congolaises. L'ACB se dit surprise qu'aucun des articles de presse ne base ses déclarations sur une disposition concrète des Etats-Unis ou sur un communiqué d'ailleurs inexistant de la part du Trésor Américain.

**Fizi : les déplacés de Minembwe regagnent progressivement leurs villages.** Les habitants de Minembwe regagnent progressivement leurs villages, annoncent mercredi 21 juin, des sources locales. Elles estiment à 45% le taux de la population qui est rentrée dans son espace de vie habituel sans donner des chiffres précis. Ces personnes avaient fui des affrontements entre Gumino Banyamulenge et Mai-Mai Fuliiru en début de ce mois dans les hauts plateaux de Minembwe, en territoire de Fizi (Sud-Kivu). Ces combats avaient occasionné une dizaine de morts et plusieurs maisons avaient été incendiées.

**Ex-Katanga : 110% d'électeurs enregistrés.** Cent dix pourcents d'électeurs ont été enregistrés dans les provinces qui formaient autrefois le Katanga, malgré quelques difficultés rencontrées, s'est réjoui quand le vice-président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Norbert Basengezi. Il regrette néanmoins que les femmes soient moins représentées que les hommes. « Nous avons recensé 48% de femmes, contre 52% d'hommes », déplore-t-il.

**Jeudi 22 juin.**

**RDC: le Conseil de sécurité de l'ONU reconduit les sanctions jusqu'au 1er juillet 2018.** Le Conseil de sécurité a décidé mercredi 21 juin de reconduire jusqu'au 1er juillet 2018 les sanctions concernant la RDC et de proroger jusqu'au 1er août 2018 le mandat du Groupe d'experts du Comité 1533 chargé de surveiller l'application des sanctions imposées. Dans sa résolution 2360 (2017), adoptée à l'unanimité, le Conseil décide toutefois de « réexaminer les dispositions de la présente résolution le 31 octobre 2017 au plus tard », une fois que le rapport final du Groupe d'experts aura été présenté. Le texte adopté apporte aussi une réponse à l'assassinat, en mars, de deux membres du Groupe d'experts qui surveillaient l'application du régime de sanctions dans le Kasai-Central. « Condamnant avec la plus grande fermeté » ce double meurtre, le Conseil a décidé que le fait de « planifier, diriger ou commanditer des attaques contre des soldats de la paix de la Monusco ou des membres du personnel des Nations Unies, notamment les membres du Groupe d'experts, ou d'y participer » entrerait désormais dans le cadre des mesures soumises à sanctions au titre de la résolution. Dans la résolution, le Conseil a également décidé de réexaminer, « le moment venu et au plus tard le 1er juillet 2017 », les mesures qu'il a édictées « afin de

les adapter en fonction de la situation régnant en RDC sur le plan de la sécurité, en particulier de l'avancement de la réforme de l'appareil de la sécurité, ainsi que du désarmement, de la démobilisation, de la réintégration, et de la réinstallation ou du rapatriement des membres des groupes armés congolais et étrangers, en particulier les enfants qui en font partie », ainsi qu'en fonction de la mise en œuvre du texte adopté ce jour. En outre, le Conseil exhorte le gouvernement et toutes les autres parties concernées à appliquer l'« Accord politique global et inclusif » du 31 décembre 2016 et à « créer les conditions nécessaires pour que le processus électoral soit libre, juste, crédible, ouvert, transparent, pacifique et conforme à la Constitution congolaise ».

**Nord-Kivu: violents combats à Beni entre Fardc et un groupe armé.** Deux positions des Forces armées de la RDC (Fardc) à Kalau et Rwangoma ont été attaquées à l'aube de ce jeudi 22 juin 2017 dans la ville de Beni, province du Nord-Kivu dans l'Est du pays. Des combats à l'arme lourde et légère opposent les forces loyalistes à un groupe d'hommes armés dont l'identité n'est pas encore connue, indiquent des sources sécuritaires.

**Examen d'Etat: clôture dans la plupart des provinces, début le 18 juillet pour les Kasai.** Les épreuves de l'Examen d'Etat se clôturent sur toute l'étendue de la RDC, sauf dans quelques régions de l'espace Kasai où le début est annoncé pour le 18 juillet prochain. Dans une déclaration faite à Radio Okapi mercredi 21 juin, le ministre de l'Enseignement, primaire, secondaire et professionnel, Gaston Musemena, affirme que « tout s'est globalement bien déroulé » pour l'édition 2017. Concernant les régions du grand Kasai où les finalistes n'ont pas pu passer les épreuves à cause de sécurité, il annonce que l'examen commencera mardi 18 juillet prochain.

**Ituri: l'armée attaque des positions de la milice FRPI.** Des combats ont opposé mardi 20 juin l'armée aux miliciens des Forces de résistance patriotique de l'Ituri dans le territoire d'Irumu. L'armée a lancé une attaque simultanée contre deux positions tenues par les miliciens. Les miliciens ont repoussé l'attaque de l'armée. Des corps des militaires auraient été repêchés dans la rivière Amahu.

**Nord-Kivu: l'armée et la Monusco repoussent l'attaque des miliciens à Beni.** Les Forces armées de la RDC (Fardc) et la Monusco ont repoussé jeudi 22 juin dans la matinée une attaque lancée par un groupe d'hommes armés contre la ville de Beni. La situation est sous le contrôle de l'armée. Une dizaine d'assaillants ont été tués.

**Walikale : la population s'oppose au départ de la Monusco.** Quelques dizaines de femmes ont manifesté mercredi 21 juin à Walikale (Nord-Kivu), pour demander le maintien d'une base de la Monusco installée dans ce territoire. Cette action fait suite aux évaluations menées par la mission onusienne dans les zones où elle devrait quitter. Ces femmes demandent à la Monusco de ne pas partir, le temps de consolider les acquis de son intervention. De son côté, l'administrateur du territoire de Walikale, Marie Claire Bangwene partage cet avis de la population.

**L'ONU ne lancera pas d'enquête internationale sur les violences au Kasai.** L'ONU ne lancera pas une mission d'enquête internationale sur les violences au Kasai. Cette décision est consécutive au retrait d'un projet de résolution au Conseil des droits de l'homme à Genève demandant une enquête internationale sur les violences au Kasai. Un autre projet de résolution sur la situation au Kasai sera débattu vendredi. Il ne prévoit seulement que l'envoi d'une équipe d'experts pour l'établissement des faits. Selon ce document, les experts de l'ONU devront remettre leurs conclusions aux autorités judiciaires congolaises, renseigne Belga. La question sur les violences au Kasai faisait depuis lundi l'objet des débats au Conseil des droits de l'homme à Genève après que le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU, Zeid Ra'ad Al Hussein a enjoint le Conseil de mettre sur pied une commission afin d'enquêter sur les graves abus commis dans la région. Mais le gouvernement congolais avait rejeté l'option d'une commission d'enquête internationale de l'ONU dans la région et avait menacé lundi de ne pas accorder l'accès à son territoire aux membres de cette commission.

**Kasai-central : la société civile réclame la démilitarisation de Kananga.** Des structures de la société civile du Kasai-central réclament la démilitarisation de la ville de Kananga et de certains territoires du Kasai pour prévenir tout risque de la violence. Au cours d'un échange mercredi avec le conseiller spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour la prévention du génocide Adama Dieng, les acteurs de la société civile ont soutenu que la militarisation de certains territoires de cette province est à la base de la multiplicité des cas d'insécurité enregistrés dans la région et donc, décourage le retour des habitants qui ont fui leurs localités suite à l'insécurité. Les organisations de la société civiles ont demandé à M. Dieng de défendre leurs positions auprès du gouvernement.

**Nord-Kivu : paralysie des activités à Kitshanga.** Cette situation fait suite à l'assassinat dans la nuit de deux personnes, une jeune fille de 14 ans et sa grand-mère, tuées par des hommes armés dont on ne connaît pas encore l'identité ni les mobiles. Deux autres personnes dont un des voisins des victimes ont aussi été blessées.

**Ituri : une délégation officielle attaquée par une foule en colère à Kasenyi.** Une délégation composée de membres du gouvernement provincial de l'Ituri et de la Monusco a été attaquée, mercredi 21 juin dans la soirée,

par une foule en colère à Kasenyi, à 55 km au sud-est de Bunia. Les manifestants exprimaient leur mécontentement après la disparition de quatre jeunes appartenant à l'ethnie Hema, sur l'axe Kasenyi-Kaliabugongo. Ils accusent les miliciens des Forces de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) à tendance Ngiti de les avoir tués, rapportent des sources locales.

**RDC : plaidoyer pour l'amélioration de l'accès des enfants aux services de santé et nutrition.** L'ONG internationale Save the Children a lancé le 16 juin dernière une campagne dénommée « aucun Enfant oublié » à Kinshasa pour inviter le gouvernement congolais à augmenter de 50% la couverture des sites de soins communautaires pour les enfants dans les communes à faible accès aux services de santé à Kinshasa. Dans un communiqué parvenu à Radio Okapi, Save the Children invite également les autorités publiques à augmenter d'au moins 30% le nombre d'agents de santé communautaires, spécialisés dans la prise en charge des cas simples du paludisme, de diarrhée, de pneumonie et de malnutrition, chez les enfants vivant dans les communautés dites « vulnérables » à Kinshasa.

**Beni : la dernière épreuve de l'examen d'Etat a commencé à midi.** Les élèves finalistes du secondaire qui passent l'examen d'Etat ont finalement commencé leur épreuve du jour vers 12 heures, à Beni, dans l'est Est de la RDC, où des violents affrontements ont opposé les forces loyalistes à un groupe armé à l'aube de ce jeudi 22 juin 2017. Boutiques, banques et administration sont restés fermés au centre de la ville de Beni. Sur les artères principales, un important déploiement de militaires, policiers et casques bleus était visible. Apeurés, la plupart d'habitants se terraient chez eux.

**Pas d'enquête de l'ONU au Kasai : « La voix de la sagesse a prévalu », selon Mende.** Après le retrait jeudi 22 juin d'un projet de résolution au Conseil des droits de l'homme à Genève demandant une enquête internationale sur les violences au Kasai, le ministre congolais de la Communication, Lambert Mende estime que « la voix de la sagesse a prévalu ». D'après une résolution prise par le Conseil des droits de l'homme à Genève, l'ONU ne lancera pas une mission d'enquête internationale sur les violences au Kasai. La question sur les violences au Kasai fait l'objet des débats au Conseil des droits de l'homme à Genève depuis lundi. A l'ouverture de la session, le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme avait accusé les autorités de la RDC d'armer une milice dénommée «Bana Mura», pour mener des attaques «contre les civils des communautés Luba et Lulua dans le Kasai. Selon l'église catholique, l'une des structures les mieux implantées dans le Congo profond, les violences au Kasai ont fait plus de 3 800 victimes civiles depuis le mois d'août 2016.

**RDC : 27 millions d'électeurs enregistrés.** La commission électorale nationale indépendante a enregistré jusqu'au 20 juin 2017 environ 27 millions d'électeurs sur l'ensemble du territoire de la RDC depuis le lancement des opérations d'enrôlement des électeurs dans le pays.

**Violences au Kasai : la VSV regrette l'absence de l'enquête de l'ONU.** La Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV) regrette que le Conseil des droits de l'homme ait décidé de ne pas autoriser l'enquête de l'ONU sur les violences au Kasai. Selon son directeur Rostin Manketa une enquête nationale n'inspire pas confiance et il craint que le pays puisse asseoir l'impunité en protégeant les présumés auteurs des violences du Kasai. Rostin Manketa se demande si l'Etat congolais qui est « juge et partie sera en mesure de contribuer à cette lutte contre l'impunité ».

**RDC : toujours pas de renouvellement d'accréditation pour Sonia Rolley de RFI.** Les autorités congolaises n'ont toujours pas renouvelé l'accréditation de l'Envoyée spéciale permanente de RFI en RDC, Sonia Rolley. Dans un communiqué parvenu jeudi 22 juin à Radio Okapi, le service de presse de cette radio française appelle Kinshasa «à remédier sans tarder à cette situation afin que la liberté d'informer et de s'informer soit préservée ». « Ce refus intervient alors que l'émetteur de RFI à Kinshasa, coupé depuis le début du mois de novembre dernier, n'est toujours pas rétabli et que celui de Brazzaville est brouillé depuis Kinshasa », poursuit le document. « Ils ont fait une demande et ils doivent attendre que le gouvernement statue sur ce dossier. Ce n'est pas à eux de nous imposer ce qu'on doit faire. Ce n'est pas une bonne façon pour elle de se faire accréditée », a répondu à Radio Okapi, le ministre de la Communication.

**L'ONU adopte la résolution 2360 contre l'exploitation des ressources naturelles par les groupes armés.** Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, mercredi 21 juin, la résolution 2360. Un texte qui condamne notamment les exactions commises par les groupes armés. Ces derniers sont sommés de mettre « immédiatement fin à toutes les formes de violence et autres activités déstabilisatrices, notamment l'exploitation des ressources naturelles ».

**Nord-Kivu : 13 morts dans l'attaque de Beni (Fardc).** Treize combattants Mai-Mai ont été tués lors de l'attaque, jeudi 22 juin, de la ville de Beni au Nord-Kivu. Selon le porte-parole des Fardc : « Au total 13 combattants Mai-Mai ont été tués, 13 capturés et 6 autres sont blessés ».

**Vendredi 23 juin.**

**RDC: les parlementaires de l'espace Kasai reconnaissent l'importance de bâtir une paix durable.** Les parlementaires originaires des provinces de l'espace Kasai ont reconnu l'importance de bâtir une paix durable dans leurs régions. « Nous voulons savoir quels sont les mécanismes prévus par l'Etat pour rétablir la paix et surtout réparer les plaies et réhabiliter toutes ces victimes qui ont subi des traumatismes », se demande le député Claudel Lubaya. Abondant dans le même sens, le député Maker Mwangu, estime que la paix passe par une réconciliation entre toutes les couches du Kasai. Maker Mwangu annonce aussi l'organisation d'un forum pour la paix et la réconciliation qui doit avoir lieu à Kananga, sans préciser de date. Pour l'ancien ministre de l'EPSP, les peuples des provinces du Kasai devraient considérer la rentrée scolaire prochaine comme un défi majeur.

**L'OCC renforce la surveillance des produits provenant des pays affectés par le virus de lac du Tilapia.** L'Office congolais de contrôle (OCC) déclare avoir renforcé les mesures de surveillance des produits en provenance de la Thaïlande, d'Israël, de la Colombie, de l'Equateur et de l'Egypte, pays où des cas du « virus de lac du Tilapia » ont été rapportés. Depuis la fin du mois de mai, l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) a tiré la sonnette d'alarme face à un virus mortel affectant les poissons Tilapias. Une commission présidée par le secrétaire général au commerce, dont l'OCC est membre, a été mise en place.

**Tanganyika : plusieurs villages abandonnés après des affrontements entre Bantous et Twa.** Plusieurs villages de Tanganyika, situés l'axe routier Kalemie-Bendera, sont depuis deux semaines déserts. La plupart des habitants de ces localités ont fui des affrontements qui ont les Twa et les Bantous opposé il y a deux semaines à Kisonja, une localité située à environ 60 km de Kalemie. D'après la mission dépêchée sur place, la plupart des structures sanitaires dans la région ont été pillées puis incendiées.

**Lubumbashi : début de la semaine minière du Katanga.** La semaine minière du Katanga commence vendredi 23 juin à Lubumbashi. D'après les organisateurs de cet événement, cent trente entreprises vont exposer leurs produits, et pour cette année, les activités vont graviter autour de l'agriculture et de l'énergie, en dehors du secteur minier.

**Mbuji-Mayi : la population appelée à bannir les mythes autour des albinos.** Dans le cadre de la journée internationale de sensibilisation à l'albinisme, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a organisé, mercredi 21 juin à Mbuji-Mayi (Kasai-Oriental), des activités autour du thème : «Avançons avec un espoir renouvelé pour les droits des albinos en RDC». A l'occasion, le président du conseil d'administration de l'ASBL Solidarité des albinos du Kasai-Oriental (SAKOR), Israël Kajingu Malu, a invité la communauté à bannir tous les mythes sur cette catégorie de personnes.

**Vodacom affirme avoir payé 300 millions USD d'impôts.** Sur les deux dernières années, l'entreprise de télécommunication Vodacom a apporté une « importante contribution économique à la fiscalité de la RDC » à hauteur de plus de 300 milliards des francs congolais –que l'entreprise évalue à 300 millions USD– constituée de paiement d'impôts directs et indirects ainsi que des contributions d'accises et domaniales directs, indique la société dans un communiqué daté du 22 juin 2017. Au cours des deux dernières années fiscales, Vodacom a investi plus de 200 milliards francs congolais – qu'il évalue à 200 millions USD - en vue de moderniser son réseau et le rendre encore plus performant et mieux servir ses plus de 10 millions d'abonnés, se félicite la société dans le même texte.

**Le financement des PME au centre d'un forum entre entrepreneurs et banques à Kinshasa.** La 7e Edition du Forum Accès sur le Financement des entreprises s'ouvre samedi 24 juin à Kinshasa. Au cours de cette rencontre entre institutions bancaires internationales et entrepreneurs, le Fonds pour l'inclusion financière va accompagner les petites et moyennes entreprises (PME) opérant en RDC à obtenir des financements auprès des institutions bancaires, a fait savoir jeudi 22 juin à la presse Claude Tetika, le directeur général de cette institution congolaise d'appui à l'entrepreneuriat. M. Tetika invite les PME à participer à ce forum placé sous le thème de « la croissance et le financement de mon entreprise ».

**RDC: des experts internationaux seront déployés pour enquêter sur les violences aux Kasai.** Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a adopté vendredi 23 juin à Genève une résolution qui demande au Haut-commissaire des droits de l'homme de désigner une équipe d'experts internationaux incluant des experts régionaux pour collecter les informations et déterminer les faits et les circonstances liés aux violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans les Kasai. Selon cette résolution, ces experts devront fournir au Conseil des droits de l'homme de l'ONU ainsi qu'aux autorités judiciaires congolaises les conclusions de leurs investigations pour établir la vérité et s'assurer que les auteurs des crimes soient traduits en justice. Le conseil a aussi demandé au Haut-commissaire aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein de présenter un rapport oral de l'évolution de l'enquête lors de sa 37e session ordinaire. Le conseil a par ailleurs demandé au bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme de fournir l'assistance technique nécessaire au

gouvernement congolais dans les investigations que mène ce dernier sur les allégations des violations des droits de l'homme et des abus commis dans la région des Kasai.

**Goma : campagne de sensibilisation sur la sécurité routière.** La section transport de la Monusco en collaboration avec la Police militaire (PM), organise depuis lundi 19 juin à Goma (Nord-Kivu), une campagne de sensibilisation sur la sécurité routière. Selon les initiateurs, cette activité va s'étendre dans toute la partie-Est de la RDC, à Kigali (Rwanda) et à Entebbe (Ouganda) où se trouvent les bases de la mission, dans l'objectif de réduire les cas d'accidents impliquant les conducteurs des véhicules onusiens.

**La députée Eugénie Tshika dénonce les barrières érigées entre Mbuyi-Mayi et Kabeya Kamwanga.** La députée nationale Eugénie Tshika Mulumba, dénonce les barrières érigées entre la ville de Mbuyi-Mayi et le territoire de Kabeya Kamwanga (Kasai-Oriental), par les agents de service de sécurité, à la recherche des miliciens de Kamuina Nsapu. D'après elle, les autorités doivent mettre fin à cette pratique qu'elle considère comme «une tracasserie».

**Beni : reprise normale des activités.** Les activités ont repris normalement dans la ville de Beni ce vendredi 23 juin, au lendemain des affrontements qui ont apposé des miliciens Mai-Mai aux forces armées de la RDC en pleine ville. Le transport en commun a été opérationnel et la plupart des commerces ainsi que les banques ont ouvert leurs portes. Les stations d'essence ont également fonctionné ce vendredi, ont-elles ajouté.

**La CENCO exige la tenue des élections en 2017.** «La sortie pacifique de la crise actuelle exige la tenue des élections présidentielle, législatives et provinciales avant la 31 décembre 2017; tel que le prévoit l'accord du 31 décembre 2016», a indiqué l'abbé Donatien Nshole, secrétaire général de la Conférence épiscopales nationales du Congo à l'issue de la 54eme session ordinaire de la CENCO tenue du 19 au 23 juin à Kinshasa. L'abbé Nshole lisait la déclaration, intitulée «Le pays va très mal. Debout, Congolais! Décembre 2017 approche», que les évêques ont adopté lors de ces travaux après avoir analysé la situation socio-politique du pays. «Une minorité de concitoyens a décidé de prendre en otage la vie des millions de Congolais. C'est inacceptable! Nous devons prendre en main notre destin commun», a déclaré l'abbé Donatien Nshole.

**RDC: l'Eglise catholique sensibilise la population sur l'accord du 31 décembre.** La Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) a lancé officiellement vendredi 23 juin la campagne de sensibilisation sur l'accord politique de la Saint Sylvestre, appelant à des manifestations publiques pacifiques. Selon la même source, des milliers des volontaires vont participer à cette campagne dont le démarrage effectif est prévu le 30 juin, date anniversaire de l'indépendance de la RDC. Le président de la Cenco, Mgr Utembi, précise que ces «agents de paix» vont sillonner toute la République - rue par rue, maison par maison – afin de sensibiliser la population sur le contenu de l'accord du 31 décembre 2016: «Ce document important doit être connu par l'ensemble de citoyens congolais, afin qu'ils s'en approprient et en revendiquent la mise en œuvre intégrale.»

**Samedi 24 juin.**

**Kasai-Oriental: les autorités annoncent la libération de 3 agents de la CENI enlevés.** «Les trois agents de la Ceni aux mains de présumés miliciens de Kamuina Nsapu depuis plus deux semaines, seront de retour dans quarante-huit heures», a annoncé le vice-gouverneur du Kasai-Oriental, Jean-Pierre Mutanda, vendredi 23 juin à une délégation de la Monusco, conduite par Charles Frisby, chef de bureau de la mission onusienne dans le grand Kasai. M. Mutanda s'entretenait par ailleurs avec ses visiteurs sur la situation sécuritaire, politique et l'évolution de l'opération d'enrôlement des électeurs au Kasai-Oriental.

**Nord-Kivu : un officier de l'armée poursuivi pour viol sur mineure à Ishasha.** L'officier des forces armées de la RDC, le major Kongolo Mwamba du département de sécurité aux frontières d Ishasha (Nord-Kivu) comparait depuis quelques semaines à la cour militaire ordinaire du Nord-Kivu à Goma pour infraction de viol. La justice militaire l'accuse d'avoir violé en septembre 2016 une fille de 12 ans au moment de la commission de l'infraction.

**Attaque de Beni : les forces de sécurité appelées à redoubler de vigilance.** Au lendemain de l'attaque de la ville de Beni par des présumés Mai-Mai, les députés nationaux originaires des territoires de Beni, de Lubero et Butembo au Nord-Kivu demandent aux forces de sécurité déployées dans la région de redoubler de vigilance et d'engagement. «Nous observons avec étonnement que la plupart de ces attaques ont été perpétrées en pleine journée, en dépit des alertes de la société civile locale, des recommandations plusieurs fois formulées des députés nationaux et des dénonciations de la population » a déploré M. Lusenge, le député national.. Il réclame une enquête « approfondie » pour déterminer l'identité des assaillants que certaines sources présentent comme des Mai-Mai et d'autres comme un nouveau groupe armé. Le député national « une nouvelle menace contre la République » en gestation dans l'Est de la RDC, qualifiant les récentes évasions dans les prisons de la région des « opérations de recrutement ».

**Lualaba : plaidoyer pour la réhabilitation de la route Kolwezi-Dilolo.** L'administrateur du territoire de Dilolo Evariste Kibawa recommande aux autorités provinciales de Lualaba de lancer d'urgence les travaux de réhabilitation de la route Kolwezi-Dilolo devenue impraticable. L'Angola d'où proviennent environ 90% des produits de première nécessité consommés à Dilolo, a décidé de ne plus alimenter le territoire de la RDC. Et la ville de Kolwezi, qui pouvait servir de grenier pour Dilolo, est inaccessible à cause du mauvais état de la route Kolwezi-Dilolo.

**Bunia : vive tension après le décès de deux jeunes Hema.** Une vive tension règne depuis la soirée du vendredi 23 juin à Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri. Plusieurs jeunes de la communauté Hema en provenance de Kasenyi ont manifesté sur le boulevard de libération à Bunia suite à la découverte, la veille, des corps de deux membres de leur communauté dans la rivière Mpyoi. Les manifestants qui parlent de « meurtres » accusent les miliciens de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) d'en être les auteurs. Pour protester contre ces présumés assassinats, ils ont encore fait promener les corps des victimes ce samedi 24 juin vers 8h heures (heure locale), sur des motos à travers les artères principales de la ville.

**Goma : 4 artistes-peintres arrêtés lors d'une manifestation.** Quatre artistes-peintres, dont les visages étaient enduits de peinture rouge, ont été arrêtés vendredi à Goma, ville de l'est, au moment où ils manifestaient contre les massacres à répétition à Beni et au Kasai, a-t-on appris de sources concordantes. Ces jeunes peintres portaient sur eux des croix portant des mentions "Kasai" et "Beni" et s'étaient allongés sur le trottoir près d'un carrefour très fréquenté de Goma, capitale du Nord-Kivu, sans bouger, ni parler les yeux fermés comme des morts, attirant la curiosité de nombreux passants. "Nous avons arrêté ces quatre artistes-peintres parce qu'ils manifestaient sur la place publique sans autorisation des autorités de la municipalité", a déclaré sous couvert de l'anonymat à l'AFP un officier de la police.

**RDC: 7 morts lors des combats entre l'armée et un groupe Mai-Mai à Lubero.** Quatre miliciens, deux militaires et une épouse d'un militaire ont été tués samedi 24 juin matin lors des affrontements entre les Fardc et un groupe des Mai-Mai à Kaseghe dans le groupement de Musindi au sud du territoire de Lubero (Nord-Kivu). Selon l'administrateur de ce territoire qui communique ce bilan, les assaillants ont attaqué Kaseghe aux environs de 6 heures du matin, avant d'être repoussés par les l'armée après plusieurs heures de violents affrontements.

**Nord-Kivu: insécurité persistante à Mutanda.** Depuis une semaine, cinq personnes ont été tuées par balles et tortures dans le groupement Mutanda en chefferie de Bwito dans le territoire de Rutshuru (Nord-Kivu), ont indiqué des sources locales samedi 24 juin. Des combattants Mai-Mai, qui opèrent dans cette zone frontalière avec le territoire de Walikale, sont accusés d'être à la base de ces tueries.

**Début de la campagne «Tam Tam Planification familiale» à Goma.** Le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) et le gouvernement congolais ont lancé samedi 24 juin à Goma (Nord-Kivu) une campagne dénommée: «Tam Tam Planification familiale». Elle vise à sensibiliser pendant quatre jours les habitants à la planification familiale et au dépistage des Infections sexuellement transmissibles (IST) ainsi que du cancer du col de l'utérus et des seins. Des stands sont installés au niveau du Grand marché de Goma «Virunga», où les gens se font consulter et conseiller gratuitement.

**Goma: 4 artistes arrêtés et transférés à la prison de Munzenze.** Au deuxième jour de leur arrestation à Goma (Nord-Kivu), quatre jeunes artistes congolais ont été transférés samedi 24 juin à la prison centrale de Goma, «Munzenze». Benoît Mugabo, Benito Mupenzi, Precy Numbi et Cruzz Taylor sont connus en ville de Goma comme étant des artistes engagés. Le mouvement citoyen «Lutte pour le changement» (Lucha) dénonce cette arrestation qu'il juge arbitraire et demande la libération sans condition de ces artistes, qui viennent d'être transférés à la prison de Munzenze. Un des magistrats du parquet qui suit de près ce dossier affirme de son côté que, même si la loi congolaise autorise la manifestation publique, ces jeunes artistes plasticiens «ont pêché par le fait de n'avoir pas demandé l'autorisation au maire de la ville.»

### **Dimanche 25 juin.**

**Le G7 salue le message «courageux» de la Cenco.** le G7 salue le message des évêques catholiques, appelant à la tenue des élections en RDC avant la fin de l'année. Pour cette plateforme de l'opposition, le message livré par la Conférence épiscopale nationale du Congo est «lucide, clair, pertinent et courageux; au moment où la répression et la misère poussent certains Congolais à tomber dans le découragement et le désespoir.» Vendredi 22 juin, les prélats catholiques ont exigé la tenue des élections avant décembre 2017, dénonçant qu'«une minorité de concitoyens a décidé de prendre en otage la vie des millions de Congolais.» Le G7 appelle de ce fait la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à présenter le calendrier électoral au plus tard le 31 juillet. Le parti politique «Envol» salue également la démarche de la Cenco qui appelle à la mobilisation du peuple congolais pour la tenue des élections en décembre 2017. Pour ce parti membre de la plateforme Alternance pour la République (AR), qui soutient la candidature de Moïse Katumbi à la prochaine élection

présidentielle, cet appel de l'Eglise catholique est un élément de renfort autour l'Accord du 31 décembre. Un texte qui, selon l'Envol, doit être mis en application dans sa lettre et dans son esprit.

**Adama Dieng propose la voie du dialogue pour mettre fin aux violences.** Le conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU pour la prévention du génocide, Adama Dieng, propose la voie du dialogue pour mettre fin aux atrocités, crimes, violences, destructions méchantes et autres souffrances infligées aux populations congolaises par les forces de sécurité, les différentes milices et autres groupes dits d'auto-défense doivent être stoppés urgemment. A l'issue de sa mission de près d'une semaine en RD Congo, le conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU rappelle au gouvernement sa responsabilité première de protéger la population et « à renforcer les moyens de la police nationale pour restaurer l'autorité civile de l'Etat et prévenir l'usage excessif de la force ». Adama Dieng condamne des incitations à la haine qui affectent certaines provinces de la RDC.

**L'Etat menace de récupérer des concessions terriennes non exploitées.** L'Etat va récupérer toutes les concessions terriennes qui n'ont pas été suffisamment exploitées, a annoncé samedi 24 juin, le ministre des Affaires foncières, Lumeya Dhu- Malengi. Lors d'une rencontre avec les conservateurs des titres fonciers de Kinshasa, il a expliqué que cette mesure devra permettre aux autochtones de mettre en valeur ces terrains.

**La RDC demande aux sociétés minières de rapatrier 40% de leurs bénéfices en devises.** Les autorités congolaises ont demandé samedi aux sociétés minières étrangères de transférer obligatoirement en RDC 40% de leurs bénéfices issus des exportations de minerais pour lutter contre le manque de devises qui frappe la RDC. Le Code minier congolais promulgué en 2002 oblige les opérateurs miniers œuvrant en RDC de faire rapatrier par le circuit bancaire 40% des revenus bruts en devises étrangères de leurs exportations mais la disposition légale n'est pas systématiquement respectée. Le ministre a averti que "les entreprises qui ne respecteront pas cette disposition subiront les rigueurs de la loi". Depuis le début de l'année 2016, la situation des finances publiques du pays n'a cessé de se détériorer avec la baisse des prix des matières premières sur les marchés mondiaux alors que le cuivre et le cobalt extraits en RDC représentent 80% des recettes d'exportation. Actuellement la monnaie nationale, le franc congolais (FC), a perdu la moitié de sa valeur par rapport au dollar. De 1.045 FC en juin 2016, un dollar vaut aujourd'hui 1.550 FC sur le marché des changes de Kinshasa, la capitale, et dans plusieurs autres villes. Les évêques ont accusé vendredi qu'"un groupes de Congolais "abusant manifestement de leur pouvoir, s'octroient des avantages économiques faramineux", alors que la population congolaise, misérable, voit sa situation empirer avec la crise économique.

**RDC: abandon des charges de "crimes de guerre" après un présumé massacre de civils au Kasai.** Le tribunal militaire de Mbuji-Mayi, au Kasai-oriental, a abandonné samedi les charges de crime de guerre contre sept soldats poursuivis après un massacre présumé de civils dans cette région du centre de la RDC où l'armée réprime une rébellion. a-t-on appris de la défense. Le 18 mars, le parquet militaire avait annoncé l'arrestation de sept militaires dans le cadre de l'enquête portant sur une vidéo largement partagée en février sur les réseaux sociaux montrant ce qui apparaît comme une scène de massacre de civils par des présumés membres des Forces armées de la RDC (FARDC) dans un village du Kasai-oriental. "Sur décision du tribunal, nos sept clients ne seront plus poursuivis que pour des infractions du droit interne à savoir: meurtre, dissipation de munitions et outrage", a ajouté l'avocat interrogé par téléphone au terme d'une audience tenue samedi.

**La déclaration des évêques prône un patriotisme des lamentations et des pessimismes (MP).** « Cette déclaration comme les précédentes d'ailleurs, a le même péché originel. Chaque fois que la CENCO [Conférence épiscopale nationale du Congo] fait une déclaration concernant la situation politique actuelle, tous les péchés incombent à la majorité et ses alliés. L'opposition est blanche comme neige. Cette déclaration prônent un patriotisme des lamentations et des pessimisme », critique André Alain Atundu, le porte-parole de la MP. Il recommande plutôt aux évêques de prêcher l'amour du prochain et de la patrie, deux valeurs du christianisme qui manquent tragiquement à certains acteurs.

**"Le dialogue est permanent" en RDC, assure Joseph Kabila.** Le président congolais Joseph Kabila a assuré dimanche lors d'un sommet en Afrique du Sud que le dialogue était "permanent" dans son pays en vue d'organiser des élections sans donner de date pour la tenue du scrutin. "Les objectifs du dialogue actuel sont d'organiser des élections ensemble, en tant que nation, partis politiques et société civile. Nous avons toujours ces objectifs en tête", a-t-il ajouté. Le chef de l'Etat n'a pas précisé si cette élection serait organisée avant la fin de l'année, comme l'accord de la Saint-Sylvestre le préconise. Cet accord signé fin 2016, a entériné une décision de la Cour constitutionnelle qui maintient le président Joseph Kabila au pouvoir au-delà de la fin de son mandat qui s'est terminé le 20 décembre. Le président sud-africain Jacob Zuma a de son côté assuré que la RDC était désormais "politiquement stable" et que la situation sécuritaire s'était "améliorée". L'Afrique du Sud est un des principaux partenaires économiques de la RDC sur le continent. Pretoria a notamment signé un option préférentielle pour récupérer 2.500 MW du futur megabarrage d'Inga III.

**Sud-Ubangi: marche des jeunes pour exiger la démission du gouvernement provincial.** Les jeunes kabilistes de concert avec ceux des partis de la Majorité présidentielle et de l'opposition ainsi que des associations de la société civile, sont descendus samedi 24 juin dans la rue avec caravane motorisée et fanfare. Ces manifestants, encadrés par la police, demandaient la démission du gouvernement provincial que dirige actuellement Oscar Molambo, gouverneur intérimaire, qu'ils accusent de mauvaise gouvernance et de collision avec le groupe armé du MLIA. Accusations que M. Molambo rejette en bloc. Les jeunes soutiennent que leur province est dirigée à partir de Kinshasa par le vice-premier ministre et ministre des Transports, José Makila, gouverneur sortant, plutôt qu'à Gemena. Autres griefs des manifestants contre le gouverneur intérimaire: manque d'entretien des routes de desserte agricole et de projets de développement, détournement systématique de la prime de risque des infirmiers et collision avec le groupe armé du MLIA dont Oscar Molambo aurait rencontré un des leaders, Rocky, à Gemena. Le gouverneur intérimaire Oscar Molambo, à partir de Kinshasa où il séjourne actuellement, rejette en bloc ces accusations. Il qualifie ces manifestations de montage par ses détracteurs pour le déstabiliser.

**Ituri : Mongwalu Gold Mines s'allie avec les exploitants artisanaux d'or.** Mongwalu Gold Mines (MGM), une compagnie minière qui exploite de l'or dans le territoire de Djugu, a signé samedi 24 juin à un protocole de partenariat avec quatre coopératives locales d'exploitants artisanaux d'or. Dans cet accord, précise la représentante de MGM, Espérance Mahamba, les coopératives concernées sont appelées à vendre les minerais à cette compagnie, qui s'occupera de la production d'or à l'aide de ses machines. Espérance Mahamba regrette que la colline de Kpangba, ciblée pour installation de ces coopératives, soit à ce jour occupée par de nombreux autres exploitants artisanaux d'or. Les parties au contrat «font mettre en place des mécanismes pour que l'or quitte le milieu d'extraction jusqu'aux comptoirs. Lorsque les comptoirs vont sceller leurs colis, la province a un pourcentage», renchérit-il. La province de l'Ituri compte environ quarante coopératives minières agréées, qui éprouvent de difficultés pour avoir des zones d'exploitation artisanale d'or.

#### Lundi 26 juin.

**Jacob Zuma et Joseph Kabila saluent «l'aboutissement heureux du dialogue politique» en RDC.** Dans le communiqué conjoint publié dimanche 25 juin à Pretoria à l'issue de la 10e session de la commission nationale mixte entre leurs pays, le président sud-africain Jacob Zuma et son homologue congolais Joseph Kabila ont «salué et exprimé leur satisfaction quant à l'aboutissement heureux du dialogue politique initié» par le chef de l'Etat de la RDC. Jacob Zuma et Joseph Kabila ont, par ailleurs, condamné «les ingérences intempestives de certaines instances extra-africaines» dans les affaires de leurs pays. Au cours de cette session, la question de la mise en œuvre du projet Grand Inga a également été évoquée. Ce projet ambitionne de fournir le courant à toute l'Afrique. L'Afrique du Sud devrait être le principal acheteur de l'électricité qui doit être fournie par Inga III. Joseph Kabila et Jacob Zuma encouragent les institutions financières africaines à participer à la mise en œuvre du projet Grand Inga.

**Uvira: les jeunes de Bafuliiru invités à déposer les armes.** Gilbert Mukogabwe, chef de la collectivité de Bafuliiru dans le territoire d'Uvira, déplore la persistance de l'insécurité causée par l'activisme des groupes armés locaux et étrangers. Il invite les jeunes à déposer les armes pour mettre fin à l'insécurité. M. Mukogabwe affirme que des opérations militaires menées par l'armée au courant de cette semaine contre des groupes armés ont fait 17 morts dans les moyens plateaux de Lemera. Parmi les victimes, on compterait 13 jeunes Maï-Maï Fuliiru et 4 rebelles burundais.

**Le paludisme a tué 2 300 personnes en 2016 en Ituri.** Le paludisme a tué environ 2 300 personnes l'année passée en Ituri. En 2016, 982 310 personnes ont souffert de cette maladie dans cette province. La situation du paludisme s'aggrave à cause de la commercialisation des médicaments et des moustiquaires imprégnées, pourtant donnés gratuitement par le Fonds mondial. Le gouverneur a annoncé que les personnes qui se livrent à ce commerce sont arrêtées.

**Pour le député Lokondo, le constat de la Cenco «résume le point de vue de la majorité des Congolais».** Le message publié vendredi par les évêques catholiques et intitulé «Le pays va très mal. Debout congolais !» traduit un point de vue partagé par la majorité du peuple congolais, a estimé lundi 26 juin le député de la majorité Henri Thomas Lokondo. Pour lui, ce message devrait interpeller tout le monde. «La corruption, l'évasion fiscale, les malversations financières, le coulage des recettes, l'insécurité généralisée à travers les provinces ne sont pas des faits nouveaux pour nous au niveau de l'Assemblée [nationale]. Qui peut nier aujourd'hui que le pays va mal tant sur le plan politique, économique et social ?», s'est interrogé Henri Thomas Lokondo. L'élue de la majorité a assuré que même le chef de l'Etat l'a reconnu «sans le dire» à travers ses discours sur l'état de la nation.

**Kasaï-Oriental: une soixantaine d'habitations incendiées par des présumés miliciens.** Les habitants du groupement de Bena Mpunga dans le territoire de Tshilenge au Kasaï-Oriental ont déserté leurs villages depuis samedi 24 juin dernier après l'incendie d'une soixantaine de cases par des présumés miliciens Kamuina Nsapu. Le président de la société civile de Tshilenge invite les autorités à mettre fin à ces incursions des miliciens.

**Violences aux Kasai: l'Assemblée nationale autorise l'enquête contre Clément Kanku.** Le procureur général de la République, Flory Kabange Numbi, a annoncé lundi 26 juin que l'Assemblée nationale a autorisé l'ouverture d'une enquête contre le député Clément Kanku mis en cause par un enregistrement audio dans les violences qui ensanglantent les provinces du Kasai. Le procureur a expliqué que «la nature des faits et la gravité des indices entourant le député national Clément Kanku justifient l'exercice de l'action publique». En mai dernier, le journal New York Times qui s'appuie sur un enregistrement trouvé dans l'ordinateur de la Suédoise Zaina Catalan, l'un des deux experts de l'ONU assassiné dans le Kasai, a révélé que le député Clément Kanku serait impliqué dans les violences liées à la milice Kamuina Nsapu aux Kasai. Depuis la mort du chef traditionnel Kamuina Nsapu dans une opération armée en août 2016, des violences secouent les provinces du Kasai. Des miliciens et les forces de l'ordre sont accusés de graves violations des droits de l'homme.

**L'ONU regrette l'absence de poursuite pour «crimes contre l'humanité» au Kasai.** Le Bureau de l'ONU aux droits de l'homme en RDC (BCNUDH) a regretté lundi la décision d'un tribunal militaire du Kasai de ne pas poursuivre pour crime contre l'humanité sept militaires congolais poursuivis pour le meurtre de civils dans cette région du centre du pays. «Juger ces crimes est une manière de prévenir d'autres violations de droits de l'homme et l'usage excessif de la force par les forces armées», a-t-il ajouté. «Les charges de crime de guerre qui sont tombées peuvent être justifiées parce qu'il n'y a pas de conflit déclaré dans le Kasai», a commenté M. Aranaz. En revanche, a-t-il poursuivi, il aurait été important que l'accusation de «crime contre l'humanité» soit retenue contre ces soldats car cela aurait constitué «un signal fort en direction de tous ceux qui sont impliqués dans les violences au Kasai».

**10 nouvelles fosses communes découvertes au Kasai.** Le procureur général de la République, Flory Kabange Numbi, a annoncé lundi 26 juin que dix nouvelles fosses communes ont été découvertes dans la province du Kasai. M. Kabange Numbi a indiqué que le parquet général de la République cherche «les éventuels tireurs de ficelles dans cette grave et sinistre affaire». Selon l'Eglise catholique, plus de 3 000 personnes ont été tuées dans la région. L'ONU a recensé une quarantaine de fosses communes. Le conflit a fait plus d'un million de déplacés.

**Bas-Uélé : l'épidémie d'Ebola maîtrisée à Likati.** Le ministre provincial du Bas-Uélé, Floribert Tepage, a déclaré samedi 24 juin, que la fièvre hémorragique à virus Ebola a été maîtrisée. Cette épidémie a été déclarée il y a plus d'un mois à Likati. Floribert Tepage a annoncé un début de désengagement des partenaires sur le terrain après avoir soigné les deux cas diagnostiqués. Aucun cas n'a été enregistré au cours de ces trois dernières semaines. Il a néanmoins indiqué que la surveillance se poursuit.

**La pénurie de devises et la spéculation à la base de la dépréciation du Franc congolais (BCC).** La dépréciation du Franc congolais face aux devises étrangères est due à la pénurie de devises, l'ajustement difficile au niveau du trésor public et la spéculation, justifie la Banque centrale du Congo. Son directeur général en charge de la politique monétaire et des opérations bancaires, Jean-Louis Kayembe, préconise la recherche des solutions durables, notamment une discipline budgétaire. Il conseille aussi la recherche d'autres sources d'appui budgétaire pour juguler la dépréciation de la monnaie nationale. Jean-Louis Kayembe recommande aussi de ne pas « réduire de manière drastique les importations, ce qui va créer encore d'autres problèmes ». Le Franc congolais continue de se déprécier face au dollar américain. La monnaie américaine se change actuellement à 1 535 Fc. Cette situation entraîne la flambée de prix de certains produits de première nécessité sur tous les marchés et autres centres de négoce à travers le pays.

**Beni : les Fardc repoussent une attaque des miliciens Mai-Mai à Kasindi.** Les Forces armées de la RDC ont repoussé, lundi 26 juin dans l'après-midi, une attaque d'un groupe de miliciens Mai-Mai dans la localité de Kasindi (Beni, Nord-Kivu), à 2 km de la frontière avec l'Ouganda. Les assaillants étaient venus du parc national de Virunga. Ils se sont affrontés avec les forces de défense et de sécurité.

**L'ONG « Les Amis de Nelson Mandela » condamne l'arrestation de quatre artistes à Goma.** L'ONG « Les Amis de Nelson Mandela » s'insurge contre l'arrestation de quatre jeunes artistes depuis quatre jours à Goma au Nord-Kivu. Pour le directeur de cette association, Robert Ilunga, la RDC ne doit pas être considérée comme une prison. Il a indiqué que ces jeunes sont incarcérés « dans des conditions pas normales ». Il pense que la RDC ne doit pas être considérée comme une prison « où les libertés publiques ne doivent pas être traitées comme un poison pour les autorités du pays ».

**Kasai : le gouverneur appelle la population à la culture de la paix.** Le gouverneur du Kasai, Marc Mayanga, appelle la population de sa province à la culture de la paix. La première visite du gouverneur dans la cite de Lwebo intervient trois mois après la destruction des infrastructures de l'Eglise catholique et d'autres de l'Etat. Elle a été orchestrée par des éléments attribués au chef Kamuina Nsapu. Après une visite guidée de l'évêché, du généralat des sœurs et des écoles, Marc Manyanga se dit déçu et condamne l'activisme des miliciens se réclamant de Kamuina Nsapu. Cet activisme a perturbé le bon déroulement des activités de l'Eglise catholique.

Pour le moment, les cultes ont repris et les chrétiens de Lwebo exhortent leur évêque à retourner dans son diocèse.

## Mardi 27 juin.

**Un groupe de pression créé pour obtenir la libération de 4 artistes arrêtés à Goma.** Après l'arrestation la semaine dernière à Goma au Nord-Kivu de 4 jeunes artistes qui manifestaient contre les tueries à Beni et aux Kasaï, un groupe de pression dénommé «Mouvement des artistes visuels indépendants» a été créé pour obtenir leur libération. De son côté, l'avocat conseil des artistes arrêtés dit poursuivre les démarches pour obtenir leur mise en liberté. Il annonce sans plus de détails qu'un problème de caution se poserait. Sur son compte Twitter, le mouvement citoyen Lucha a indiqué que la justice exige 200 dollars américains par personne «pour libérer sous caution les quatre artistes».

**Bukama: début d'une campagne de vaccination contre la poliomyélite.** Une campagne de vaccination contre la poliomyélite a été lancée lundi 27 juin à Kakoma, dans le territoire de Bukama (Haut-Lomami). Cette campagne de vaccination est une riposte. Deux cas de poliovirus ont été enregistrés dans ce village depuis le début de l'année. Plus de 39 000 enfants de moins de 5 ans seront vaccinés, indique la même source.

**Ituri : Ntumba Luaba appelle à l'éradication de la milice FRPI.** L'ancien secrétaire exécutif de la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs, Alphonse Ntumba Luaba appelle à la neutralisation de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI). Dans une déclaration faite lundi 26 juin à Radio Okapi, invite aussi les jeunes de la province de l'Ituri à préserver la paix « chèrement acquise ». Depuis quelques jours, une vive tension règne à Bunia, chef-lieu de l'Ituri où plusieurs jeunes de la communauté Hema en provenance de Kasenyi ont manifesté sur le boulevard de libération suite à la découverte, la veille, des corps de deux membres de leur communauté dans la rivière Mpoyi. Les manifestants parlent de « meurtres » et accusent les miliciens de la FRPI d'en être les auteurs. Alphonse Ntumba a demandé aux chefs coutumiers d'assurer la paix et que toutes les communautés s'unissent pour défendre cette seule cause. Il demande à la justice et la police « de jouer son rôle » pour éviter l'impunité.

**L'UDPS exclut des membres qui ont rejoint Bruno Tshibala.** L'UDPS annonce dans un communiqué publié lundi 26 juin «l'auto-exclusion» de certains de ses membres qui ont «rejoint Monsieur Bruno Tshibala, nommé Premier ministre en violation de l'accord politique» du 31 décembre 2016 et «de notre ligne politique». Sur la liste des 19 personnes dont le parti constate «l'auto-exclusion», on retrouve notamment les noms de Joseph Kapika et Oly Ilunga, respectivement ministre de l'Economie et de la Santé dans le gouvernement Tshibala. Tharcisse Loseke Nembalemba, ancien vice-ministre du gouvernement Badibanga, est également exclu du parti.

**Des miliciens FRPI attaquent des positions de l'armée en Ituri.** Des miliciens de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) ont attaqué la nuit dernière des positions des Forces armées de la RDC dans les localités de Bunga et d'Alingba en chefferie de Walendu Bindi. Les assaillants, plus nombreux, ont réussi à déloger les militaires grâce à leur supériorité numérique. A en croire, le chef intérimaire de Walendu Bindi, les miliciens ont incendié les positions de l'armée avant de s'introduire dans les villages où ils ont pillé des biens de la population. Ils auraient notamment emporté des sacs d'haricot et plus de 40 chèvres et poules. Des sources locales renseignent que les miliciens auraient également récupéré des armes. Les habitants des villages pillés se sont enfuis et ont trouvé refuge dans des localités voisines.

**Kongo-Central: les conducteurs de taxi protestent contre la hausse du péage routier.** Plusieurs conducteurs des voitures de transport en commun sur la route Kinshasa-Matadi manifestent depuis ce mardi 27 juin au niveau de la cité de Mbanza-Ngungu (Kongo-Central) pour protester contre la hausse du prix du péage sur la route nationale numéro 1. D'après les manifestants, le prix de cette taxe a presque doublé passant de 1 600 à 4 000 Frans congolais en une semaine. Les manifestants protestent également contre la hausse du prix du carburant qui, renseignent des sources locales, est augmenté de 350 francs congolais.

**Le gouverneur du Nord-Kivu lève le couvre-feu à Beni et Butembo.** Le gouverneur du Nord Kivu, Julien Paluku, a levé le couvre-feu instauré depuis le 11 juin dernier dans le territoire de Beni et la ville de Butembo. Ce couvre-feu avait été décrété par le conseil provincial de sécurité après l'attaque de la prison centrale de Kangwayi à Beni par un groupe d'hommes armés.

**Tshopo : l'ONC interdit la consommation du Café non traité.** L'Office national du Café (ONC) a interdit lundi 26 juin la commercialisation et la consommation du café non traité appelée « Café coque» dans la province de la Tshopo. Le chef du bureau commercial de cette entreprise congolaise Willy Wakalewae fait état de la présence dans ce produit, des substances nuisibles à la santé humaine, notamment du goudron. Et son accumulation dans le corps humain représente un danger pour les poumons, a-t-il précisé.

**Nord-Kivu: Julien Paluku alerte l'armée sur «une nouvelle guerre qui pointe à l'horizon».** Le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, redoute que les récentes attaques armées recensées dans la partie Nord de sa province ne présage une nouvelle guerre. Selon lui, ces attaques ne sont pas le fait des groupes armés locaux comme il est actuellement admis. Le gouverneur souligne que les dernières attaques risquent de faire croire «qu'il s'agit des groupes armés locaux alors qu'il s'agit d'une grande guerre qui veut commencer». Il fait observer notamment que les hommes armés qui ont récemment attaqué à Kabasha, Kasindi et Beni résistent mieux à la riposte de l'armée que les groupes armés locaux. Julien Paluku note également que des attaques sont lancées contre plusieurs agglomérations à la fois.

**Thambwe Mwamba prêt à répondre devant la justice belge.** Le ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, affirme qu'il pourra lui-même le moment venu répondre devant la justice belge et espère que toutes les responsabilités seront établies. Thambwe Mwamba est poursuivi pour crime contre l'humanité. Le RCD dont, il était l'un des leaders est accusé d'avoir donné l'ordre d'abattre un avion qui transportait 50 personnes. Tout en reconnaissant avoir revendiqué au nom du RCD, mouvement rebelle auquel il appartenait, cette attaque d'un avion de la Compagnie CAL en 98 dans la ville de Kindu, le ministre de la Justice dit avoir engagé un avocat qui suit de près l'affaire.

**La FEC plaide pour une législation minière «adaptée aux réalités économiques».** La chambre des mines de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) souhaite voir la RDC se doter d'une législation minière adaptée aux réalités économiques, en vue d'attirer de nouveaux investisseurs dans le secteur minier congolais. C'est la position qu'a défendu la chambre des mines de la FEC lors de la semaine minière qui s'est clôturée dimanche 25 juin à Lubumbashi, a indiqué lundi, Simon Tuma Waku, le Vice-président de cet organe de la FEC. Le projet du nouveau code minier est actuellement au parlement pour analyse avant des éventuels amendements.

**Massacre de Mwabza Lomba : le verdict attendu le 1er juillet prochain.** Le verdict du procès de Mwanza Lomba est attendu samedi 1er juillet. A l'issue de l'audience du lundi 26 juin à la cour militaire du Kasai-Oriental, l'affaire a été de nouveau prise en délibéré. Neuf militaires sont poursuivis pour meurtre, outrage aux bonnes mœurs, et dissipation des munitions de guerre. L'infraction de crime de guerre par meurtre, par mutilation et traitement cruel inhumain et dégradant a été abandonnée. Pour la défense, la cour devrait déclarer non recevable l'infraction de dissipation de munitions de guerre. Les militaires s'étaient trouvés en position de légitime défense, et n'auraient utilisé que le tiers de la dotation en cartouche.

**RDC : Joseph Kabila promulgue le budget 2017.** Le chef de l'Etat a promulgué mardi 27 juin la loi de finances 2017. Selon l'ordonnance présidentielle, lue à la télévision nationale, ce budget est évalué à 11 524 500 000 Franc congolais (7 683 000 USD). En 2016, le budget de la RDC était de Le budget 2016 était de 6 milliards de dollars américains. Pour assurer ses dépenses, le gouvernement a recouru aux crédits provisoires depuis le mois de janvier, conformément à l'article 126 de la constitution. Ce budget est présenté en équilibre en recettes et en dépenses à 11 milliards 524 millions 500 milles franc congolais.

**Deux nouveaux membres investis à la questure de la Ceni.** Dans une ordonnance présidentielle publiée mardi 27 juin, deux nouveaux membres ont été investis à la questure de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Mme Kasongo Ngoy Gérardine occupe désormais le poste de questeur, alors que Mme Mishika Tshisima Nadine tiendra le poste de questeur adjoint.

**Mercredi 28 juin.**

**RDC : les 40% des devises à rapatrier appartiennent aux entreprises minières, précise la Sicomine.** Les 40% des devises provenant des recettes d'exportation minière dont le gouvernement congolais réclame le rapatriement dans les banques congolaises appartiennent bel et bien aux entreprises minières, a indiqué Jean Zeng, le directeur général de la Sicoines. M. Zeng réagissait à l'appel du gouvernement congolais qui a demandé samedi dernier aux sociétés minières étrangères de transférer obligatoirement en RDC 40% de leurs bénéfices issus des exportations de minerais pour lutter contre le manque de devises qui frappe la RDC. Il a cependant reconnu que les banques pourront avoir plus des devises si cette mesure était effectivement appliquée. Il appelle dès lors à son application par les entreprises minières.

**Choléra : les soins des malades posent problème à Mbandaka.** Les malades du choléra sont abandonnés dans les centres de traitements de Mbandaka et ses environs, dans la province de l'Equateur, a constaté mardi 27 juin Radio Okapi. Cette situation est notamment due à la carence du matériel et la démotivation du personnel après le désengagement il y a trois mois, de l'ONG Adra. Aucune prise en charge n'est assurée. Le Centre de traitement de choléra (CTC) de Wangata ne reçoit aucun appui, ni des autorités politiques et administratives ni des partenaires sectoriels. Les membres du personnel du centre démotivés n'ont plus reçus de prime depuis près de quatre mois. Face à cette situation, certains malades achètent parfois eux-mêmes leurs produits.

**Goma: les 4 artistes arrêtés sommés de payer 50 USD chacun.** Les quatre artistes plasticiens en détention depuis la semaine passée dans la prison de Munzenze à Goma (Nord-Kivu) ont été sommés de payer, par le parquet de grande instance, 50 dollars américains chacun pour recouvrer la liberté provisoire. Mais, d'après des sources locales, ces jeunes s'opposeraient à cette option et exigeraient plutôt un procès équitable, parce qu'ils jugent leur arrestation «arbitraire».

**Crise en RDC: Joseph Kokonyangi de la majorité présidentielle préconise un référendum.** Au cours d'une conférence de presse mardi 27 juin, le secrétaire général adjoint de la Majorité présidentielle (MP), Joseph Kokonyangi, a plaidé pour l'organisation d'un référendum pour sortir de la crise politique persistante qui prévaut en RDC. D'après lui, après plusieurs tentatives des négociations pour sortir de cette crise, il est temps de se tourner vers le peuple pour qu'il s'exprime par référendum. Il a rappelé à ce sujet notamment «l'échec» des concertations nationales, des négociations de l'Union africaine et celles menées sous l'égide des évêques catholiques au Centre interdiocésain organisées entre 2013 et 2015. Joseph Kokonyangi a souligné que la MP était prête à consulter la population.

**Toutes les boucheries de Bunia fermées.** Toutes les boucheries sont fermées depuis lundi 26 juin dans la ville de Bunia, suite au deuil de sept jours décrété par l'Association de bouchers de l'Ituri pour protester contre l'assassinat la semaine dernière de deux de leurs membres dans la plaine du lac Albert. Selon cette association, sept bouchers ont été tués par des hommes armés depuis 2012. De leur côté, les autorités locales redoutent des conséquences néfastes de cette décision sur la population. Aucune boucherie de viande de bœuf, chèvre et cochon n'est opérationnelle à Bunia. L'association des bouchers affirme avoir suspendu les activités pour compatir avec les familles de leurs membres tués vers Kalyabugongo. Cette structure demande aux autorités d'assurer la protection des bouchers, qui sont la cible d'hommes armés dans la zone.

**La baisse du chiffre d'affaires ne permet pas de payer les agents de la SCTP.** La baisse du chiffre d'affaires ne permet pas à la direction de la Société congolaise des transports et ports (SCTP) de payer ses agents. La présidente du Conseil d'administration de cette entreprise, Mme Vicky Katumwa, l'a affirmé. Les agents de la SCTP sont en grève depuis une semaine. Ils revendiquent auprès de l'employeur le paiement de leurs salaires de 7 mois. Pour payer tous les agents, il faut recourir aux appuis extérieurs ou s'endetter, fait savoir Mme Vicky Katumwa. Mme Vicky Katumwa rappelle que le seul secteur qui reste à la société pour produire des bénéfices, c'est le chemin des fers. « Des clients nous sollicitent déjà. Avec de la rigueur et du sérieux, nous allons y parvenir », espère-t-elle. La PCA a invité tous les agents à retourner au travail pour que la situation de l'entreprise ne se dégrade davantage.

**Deux millions de déplacés internes comptabilisés aux Kasai et Tanganyika.** Deux millions de déplacés sont recensés dans les provinces du Tanganyika et du Kasai, a révélé une mission conjointe Programme alimentaire mondial (PAM)-Organisation des Nations pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La situation humanitaire dans le Grand Kasai et le Tanganyika est sombre, regrette Alexis Bonte. Il se réjouit tout de même que l'espoir que garde la population pour voir leur situation s'améliorer. A Tshikapa, poursuit-il, environ deux cents enfants et femmes blessés à la machette sont dans un centre de santé.

**Goma : libération des 4 artistes incarcérés à la prison de Munzenze.** Les quatre artistes plasticiens arrêtés vendredi dernier à Goma au Nord-Kivu ont été relaxés mercredi 28 juin. Après 5 jours de détention à la prison de Munzenze, ce sont leurs collègues du groupe Gomart Gallery qui ont payé la caution de 200 dollars américains pour cette liberté provisoire.

**Thambwe Mwamba : « Le magistrat va se rendre compte que ces investigations vont au-delà de ma personne ».**

« Ce procès ne sera pas celui d'Alexis Thambwe Mwamba », dit-il, ajoutant que lors de son audition, le magistrat se rendra compte que ces investigations concernent tous ceux qui étaient des acteurs politiques et militaires [du RCD] de l'époque. En 1998, le RCD dont, il était l'un des leaders avait donné l'ordre d'abattre un avion qui transportait 50 personnes. Les faits se sont déroulés à Kindu dans le Maniema. Thambwe Mwamba, alors membre du mouvement rebelle de l'époque, avait indiqué que c'est son parti qui était auteur de cet acte. Des déclarations tenues sur les ondes de Radio France internationale (RFI). « C'était mon rôle d'informer la communauté nationale et internationale sur ce qui était arrivé à Kindu. J'assume les propos que j'avais tenu à cette époque pour le compte du RCD », admet le ministre de la Justice. Il se justifie en ces termes : « lorsque cet incident est arrivé il y a 19 ans j'étais le responsable des relations extérieures du RCD. Je ne peux pas nier les faits. Dès lors que les militaires nous ont prévenus qu'ils avaient abattu un avion et les raisons pour lesquelles ils l'avaient abattu, on ne pouvait pas ne pas communiquer là-dessus ».

**Kwilu: gouverneur et président de l'assemblée provinciale à Kinshasa depuis deux mois.** Le gouverneur du Kwilu, Godel Kinyoka, le président de l'assemblée provinciale, Willy Itsundala Asang, et les présidents des groupes parlementaires «sont en permanence depuis deux mois à Kinshasa», dénoncent les notabilités de la

société civile de cette province. Dans une déclaration faite mercredi 28 juin à Kinshasa, elles invitent le ministre de l'Intérieur à ordonner le chef de l'exécutif provincial à regagner son poste.

#### **Jeudi 29 juin.**

**Nuisance sonore: les Disc-Jockeys, premières cibles de la police.** Arrestations, confiscations et interdiction : la police nationale congolaise (PNC) a débuté lundi 26 juin des descentes sur le terrain pour faire le suivi des mesures interdisant les nuisances sonores et l'occupation anarchique des espaces publics. Les premières cibles sont des disc-jockeys (DJ)-des animateurs qui sélectionnent, diffusent et mixent de la musique à destination d'un public. Ils sont arrêtés et conduits dans les commissariats de la police. Il leur est reproché de jouer de la musique à tue-tête. Dès qu'il est 20 heures à Kinshasa, la police débarque. Les terrasses et bars qui ne respectent pas cette mesure publiée depuis le 6 juin dernier tombent sous le coup de la loi. La mesure concerne toute forme de nuisance sonore. Les personnes qui vendent qui font louer le matériel de musique et les revendeurs des CD installés le long des chaussées de plusieurs quartiers de Kinshasa sont notamment concernés. Cette mesure est saluée par certains habitants des quartiers où les interpellations ont eu lieu mais d'autres personnes n'apprécient pas la méthode utilisée. Les policiers emportent certains effets sans établir un procès-verbal de saisie, dénoncent quelques témoins.

**Kinshasa : le commissariat de la police de Kalamu attaqué par des hommes armés.** Le commissariat de la police située à proximité de la maison communale de Kalamu vient d'être attaquée par des hommes armés dont l'identité n'est pas connue. D'après des témoins, l'assaut contre ce commissariat de police situé en plein centre de Kinshasa, capitale de la RDC, a permis à des personnes détenues dans le cachot de s'enfuir.

**La société civile salue la levée du couvre-feu à Beni et Butembo.** La société civile de Beni (Nord-Kivu) se réjouit de la levée mardi 27 juin du couvre-feu qui était instauré, il y a deux semaines dans la zone. Mais son président, Gilbert Kambale indique que sa structure citoyenne a documenté plusieurs cas de cambriolages, vols, viols et assassinats pendant la période du couvre-feu.

**Polémique autour du retrait de l'autorisation de séjour à l'étranger accordée à Katumbi.** Le Procureur général de la République Flory Kabange Numbi a dans correspondance adressé aux avocats de Moïse Katumbi décidé de retirer à leur client l'autorisation lui accordée depuis le 20 mai 2016 d'aller se faire soigner à l'étranger. D'après cette correspondance datant du 20 juin 2017 dont Radio Okapi s'est procuré jeudi une copie, le PGR reproche à Moïse Katumbi d'avoir violé le devoir de réserve de l'instruction qui lui a été imposé dans le dossier judiciaire de l'affaire des mercenaires en cours d'instruction. Depuis mai 2016, M. Katumbi fait l'objet d'une enquête pour « recrutement de mercenaires » étrangers. Dans sa correspondance, le Procureur général de la République qui l'avait autorisé à sortir du pays le somme de se présenter devant le magistrat pour la suite de l'instruction. Réagissant à la décision du Procureur et aux arguments de « viol de devoir de réserve » avancés pour soutenir cette décision, le porte-parole de Moïse Katumbi Olivier Kamitatu soutient que ce devoir de réserve sur cette affaire a plutôt été violé par l'actuel ministre de la justice et le Procureur général de la République lui-même.

**Sud-Kivu : plusieurs positions des FARDC attaquées par des éléments armés à Lulimba.** L'état-major des forces armées de la RDC de Lulimba, une localité située à l'extrême sud du territoire de Fizi (Sud-Kivu), a été attaqué ce jeudi 29 juin dans la matinée par des hommes armés que le commandement de l'opération Sokola II au Sud-Kivu identifie comme étant des miliciens Mai-Mai. D'après des sources locales cependant, l'attaque a été menée par des éléments armés se réclamant de la coalition nationale du peuple pour la souveraineté du Congo (CNPSC), une nouvelle plate-forme regroupant plusieurs groupes armés opérant dans l'Est de la RDC. Prises par surprise, les forces loyalistes auraient abandonné leurs positions durant l'attaque. Les assaillants ont alors saccagé le dépôt d'armement de cette base avant d'emporter des munitions.

**Projet de référendum : le G7 appelle à se lever pour «contrer cette imposture».** Le G7 demande à tous les Congolais de se lever comme un seul homme pour contrer « l'imposture et la provocation » de la majorité présidentielle (MP) dont un haut cadre à préconiser mardi un référendum. Cette idée « est à la limite une déclaration de guerre », a estimé mercredi 28 juin, Christophe Lutundula, cadre du G7, une plateforme de l'opposition. Il réagissait aux propos du secrétaire général adjoint de la MP, Joseph Kokonyangi. Ce dernier a proposé l'organisation d'un référendum pour sortir la RDC de la crise politique persistante. Selon lui, cette idée serait la solution à la crise politique congolaise persistante, après «l'échec» des concertations nationales, des négociations de l'Union africaine et celles menées sous l'égide des évêques catholiques au Centre interdiocésain organisées entre 2013 et 2015.

**Kasai : 24 décès à cause de la malnutrition à la prison de Tshikapa ;** Vingt-quatre détenus de la prison de Tshikapa (Kasai) sont morts dans leurs cellules en avril 2017 des suites de la malnutrition, a indiqué jeudi 29 juin à Radio Okapi Pascal Nsaka-Na-Massaka, le directeur de cette maison d'arrêt. D'après lui, les détenus dans

cette prison ne mangent que rarement depuis plusieurs mois à cause de la persistance de la rupture de stock de nourriture pour prisonniers. Depuis le début de l'année, le gouvernement provincial qui autrefois s'organisait pour assurer régulièrement la ration alimentaire des prisonniers est débordé par l'insécurité engendrée par le phénomène Kamuina Nsapu, a-t-il souligné. Suite à la vétusté de ses installations, l'eau ne coule plus des robinets, contraignant les détenus à consommer l'eau insalubre de la rivière Kasai, déplore-t-il.

**Kinshasa : un mort dans l'attaque du commissariat de la police de Kalamu (Police) ;** Un assaillant a été tué jeudi 29 juin, lors de l'attaque du commissariat urbain de la police de Funa, situé dans la commune de Kalamu (Kinshasa). Dans son communiqué, la police qui donne ce bilan, parle aussi de quatre personnes blessées.

**Ituri : quatre officiers de l'armée condamnés à un an de prison pour trafic des minerais.** Quatre officiers des forces armées de la RDC ont été condamnés ce jeudi 29 juin par la cour militaire de Bunia à une année de servitude pénale principale assortie d'un sursis de 12 mois pour trafic illégal des minerais. Trois de quatre prévenus étaient poursuivis par la justice militaire pour détournement de 20 kilogramme d'or d'un opérateur minier et le quatrième, le capitaine Kabuika Abdul, pour détention illégale de ces minerais.

**RDC : Joseph Kabila invite les Congolais à célébrer l'indépendance «dans le calme et la méditation».** Le président de la République, Joseph Kabila, a invité toute la population congolaise à célébrer le 57<sup>e</sup> anniversaire «dans le calme et la méditation». Dans un communiqué, le chef de l'Etat indique qu'il ne pourra pas adresser son message traditionnel à la nation «pour raisons de santé».

**Vendredi 30 juin.**

**57 ans d'indépendance de la RDC : « le pays semble chavirer », regrette le pasteur Baraka.** Cinquante-sept ans après l'accession de la RDC à son indépendance, le pays semble être en train de chavirer, regrette le président du Conseil des confessions religieuses en Afrique de Beni (Nord-Kivu), le bishop Janvier Baraka. Selon lui, la nation vit aujourd'hui des souffrances que le pays n'avait pas connues pendant les années de l'indépendance. Il fait remarquer que le pays assiste actuellement à des phénomènes qui n'avaient jamais existé avant, notamment des massacres des populations à Beni et aux Kasai. Face à cette situation « sombre », il interpelle ses pairs à faire leur travail de sentinelle. **«En dessous de la moyenne».** Pour ces 57 ans d'indépendance, la population de Kinshasa pense que rien ne marche et que « nous sommes en dessous de la moyenne ». Certains kinois regrettent que le coût de la vie devienne insupportable. « Nous sommes en dessous de la moyenne. Les gens ne mangent pas. Il n'y a pas de routes. Les agents ne sont pas payés. Il y a des tueries par-ci par-là », se désole un autre homme. « Nos pères ont géré le pays avec intégrité. Ils n'ont pas volé l'argent. Aujourd'hui nous ne sommes pas capables de suivre l'exemple de nos parents », dit-il.

**RDC : un projet de loi électorale déposé à l'Assemblée nationale.** Le député national Muhindo Nzangi a déposé jeudi 29 juin au bureau de l'assemblée nationale un projet de loi électorale en vue de l'organisation des élections dans un climat apaisé. Parmi les innovations notées dans sa proposition de loi électorale, ce cadre du G7 note la consécration de la mesure de la trêve judiciaire en faveur des candidats à l'élection présidentielle. «C'est-à-dire qu'à dater du dépôt des candidatures des candidats à l'élection présidentielle, les candidats ne puissent plus être poursuivis, arrêtés jusqu'à l'installation définitive du nouveau président élu. Cela aussi pour empêcher que les campagnes des candidats présidents de la république ne soient perturbées par des harcèlements judiciaire. Et cela répond bien à l'esprit de la description politique » a-t-il expliqué. Une autre innovation c'est celle de l'exclusivité de la compétition des femmes dans les circonscriptions qui ont plus de quatre sièges à pourvoir. Le projet de loi électoral déposé par l'élu de Goma prône également que l'enrôlement des congolais de la diaspora qui devrait se tenir au cours de ce cycle électoral le soit pour le cycle prochain.

**Goma : les quatre artistes plasticiens promettent de « continuer la lutte ».** Au lendemain de leur libération de la prison de Munzenze à Goma, les quatre artistes plasticiens interpellés vendredi ont promis de continuer leur lutte au prix de leur vie. «Nous continuerons avec la lutte, car, c'est notre devoir. Peu importe ce qui peut nous arriver. Il y a eu des gens comme des Lumumba qui étaient morts pour ce pays, pourquoi pas nous ? et personne ne vivra éternellement. Nous avons le devoir d'aider nos populations » a affirmé Benoît Mugabo, l'un des artistes au cours d'un pont presse qu'ils ont animé jeudi 29 juin à Goma. Revenant sur leur interpellation, son collègue Precy Numbi a estimé qu'ils ont été mal compris par les forces de l'ordre. A l'en croire, la manifestation qu'ils ont organisé vendredi dernier et qui a conduit à leur interpellation s'inscrivait dans le cadre d'une « performance artistique en rapport avec la situation d'insécurité et de crise politique actuelle en RDC ».

**RDC: au moins 7 militants de la société civile arrêtés à Kinshasa.** Au moins sept militants de la société civile congolaise ont été arrêtés vendredi à Kinshasa alors qu'ils se préparaient à participer à une conférence interdite sur le "retour à l'ordre constitutionnel" en RDC, a-t-on appris des organisateurs. La conférence, organisée par le collectif d'actions de la société civile (CASC), portait sur "la mobilisation citoyenne pour le retour de l'ordre constitutionnel en 2017". Ces arrestations interviennent le jour de la commémoration du 57<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la RDC. La veille, dans un court communiqué, le président Joseph Kabila avait invité la

population congolaise à célébrer cet anniversaire "dans le calme et la méditation". Le CASC regroupe une dizaine d'organisations dont Lucha, la Voix des sans voix et le Chemin de la paix, un mouvement lancé par le gynécologue congolais Denis Mukwege, qui faisait partie des intervenants prévus à cette conférence où un représentant de l'épiscopat devait également intervenir. La RDC traverse une crise politique, aggravée par le maintien au pouvoir du président Joseph Kabila dont le mandat a échoué depuis décembre.

**L'UDPS ne reconnaît plus Joseph Kabila comme président de la République.** L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) ne va plus reconnaître Joseph Kabila comme président de la RDC, a affirmé le secrétaire général de ce parti politique de l'opposition, Jean-Marc Kabund-A-Kabund au cours d'un point de presse organisé jeudi 29 juin au siège de l'UDPS à Limete (Kinshasa). M. Kabund-A-Kabund motive cette décision par le fait que l'actuel chef de l'Etat «ne respecte ni la constitution, ni l'accord de Saint Sylvestre qui, selon lui, a accordé au président Kabila le pouvoir de gouverner après ses deux mandats constitutionnels.» Le secrétaire général de l'UDPS appelle tous les congolais à souscrire à la démarche de l'UDPS et à adhérer à des actions que son parti compte mener «pour que Joseph Kabila quitte le pouvoir avant le 31 décembre 2017.» **«Coup de pied dans l'eau».** Réagissant à cette déclaration de l'UDPS, le porte-parole de la Majorité présidentielle (MP), André Alain Atundu, parle d'un «coup d'épée dans l'eau»; car, explique-t-il, cette position de l'UDPS ne tient pas compte de la réalité sur le terrain. M. Atundu estime par ailleurs que la déclaration de l'UDPS illustre «le fossé qui existe entre les dirigeants de ce parti et l'intérêt de la base.» Selon lui, l'intérêt de la base c'est la paix sociale et l'aspiration aux élections crédibles pour lesquels, a-t-il soutenu, l'UDPS ne fait rien.

**Beni: les voitures à vitres teintées interdites de circulation.** Le conseil urbain de sécurité de Beni a interdit de circulation dans la ville toutes les voitures ayant des vitres teintées. D'après le maire de Beni, Nyoni Bwanakawa, qui l'a annoncé jeudi 29 juin à la presse, cette mesure vise à lutter contre des cas de kidnapping des enfants et de viol enregistrés récemment dans la ville.

**Le 30 juin célébré dans la méditation: «une catastrophe», déplore l'archevêque de Bukavu.** Au cours d'une messe célébrée vendredi 30 juin à Bukavu, l'archevêque de Bukavu, Mgr François Xavier Maroy, a qualifié de «catastrophe» le fait que le 57<sup>e</sup> anniversaire de l'accession de la RDC à l'indépendance est célébré dans la méditation sur proposition du président Joseph Kabila. «Tout le monde devait être fier, avec des uniformes, des tenues. On fait des marches, des défilés, on boit, on chante. Mais à toute une nation, dire que notre journée d'accession à l'indépendance, nous allons la passer dans la méditation. Donc on est plus homme, on ne vit plus. C'est une catastrophe», a affirmé le prélat catholique durant l'homélie, attribuant cette catastrophe au fait que les congolais «n'ont pas aimé travailler [pour la paix]». L'archevêque de Bukavu a profité de cette occasion pour appeler tous les chrétiens à prendre conscience de leur responsabilité face à la crise qui secoue actuellement la RDC et qui, a-t-il souligné, entrave la marche du pays vers le progrès. Pour lui, cette crise tire essentiellement son origine dans la mauvaise gouvernance. Il a demandé à la population de réfléchir sur le travail à faire pour éviter «la honte que le Congo connaît aujourd'hui.» Fustigeant toute action armée pour déstabiliser le pays, Mgr. François Xavier Maroy a annoncé une réunion pour réfléchir sur des actions que les Congolais doivent mener avec l'accompagnement de l'Eglise, afin de sortir le pays de la crise.

**Un collectif de la société civile exige la libération de ses militants arrêtés à Kinshasa.** Le collectif d'actions de la société civile (CASC) demande la libération inconditionnelle de tous ses membres et toutes les autres personnes arrêtés vendredi 30 juin à Kinshasa. Ces personnes venaient participer à une conférence publique sur le thème: «La mobilisation pour le retour à l'ordre constitutionnel.» Dans un communiqué signé par seize organisations membres, le CASC dénonce la violation par les autorités des articles 17, 23 et 25 de la constitution, qui garantissent la liberté de mouvement, d'expression et d'association.

**Nord-Kivu: 8 morts lors des combats entre l'armée et des miliciens.** Une accalmie s'observe vendredi 30 juin dans l'agglomération de Nyamilima, territoire de Rutshuru, au lendemain de l'embuscade tendue par des Mai-Mai Charles Kakule sur un véhicule des Fardc à Humule. Le bilan fait état de 6 combattants tués et 8 capturés, 2 morts du côté des Fardc, selon le porte-parole des opérations Sokola 2. L'armée dit poursuivre les assaillants dans le parc national des Virunga, où ils se sont retranchés.

**Arrestation de 5 présumés combattants du M23 au Nord-Kivu.** Cinq présumés combattants du M23 ont été appréhendés par les Fardc vendredi 30 juin à Kabagana, dans le territoire de Nyiragongo au Nord-Kivu, à la frontière avec le Rwanda. Selon la société civile territoriale, ces combattants en tenue civile et non armés, avec une importante somme d'argent, ont été arrêtés alors qu'ils voulaient traverser pour retourner au Rwanda.

**Sanctions des USA et EU contre des responsables congolais: les banques prêtes à appliquer.** Les banques commerciales œuvrant en RDC appliqueront à la lettre et à la seconde près toutes les sanctions prises soit par les Etats-Unis d'Amérique soit par l'Union européenne, a assuré le président de l'Association congolaise des banques, Yves Cuypers, jeudi 29 juin devant la presse à Kinshasa. «La personne, qu'elle soit physique ou morale –si elle est sanctionnée – la conséquence immédiate: c'est le gel des avoirs. Donc, ses comptes sont bloqués.

Cette position des Américains est justifiée par le fait qu'on parle dollar américain [...], c'est leur monnaie», a expliqué M. Cuypers. Si les banques commerciales n'appliquent pas les sanctions décidées par les Américains, elles seraient elles-mêmes immédiatement frappées. Une banque placée dans l'impossibilité de faire des compensations en dollar, a précisé Yves Cuypers, «c'est évidemment un coup dur» pour elle; dans la mesure où elle perdrait ses correspondants en dollars.